

champagne ardenne

architectures

**CROA GRAND EST
EN 2017**

**BOUILLONNANTE
BALTIQUE**

**RÉGION
ARCHITECTURE :
LES ASSISES
À REIMS**

**NOUVELLES
RICHESSES DANS
LE GRAND EST**

JANVIER 2017

53

ORDRE DES
ARCHITECTES

26
Pêle-mêle

4
Tableau

6
Calendrier

28
Jurys

18
Les assises
à Reims

10
Élections
ordinales

18
Nouvelles
richesses
dans le
Grand Est

12
Voyage
en Estonie

16
Convention
des trois
Croas

24
MA :
sensibiliser
au
patrimoine

9
MA :
café-débat

29
Concours

Edito



« Le soleil lui-même a jadis été une nouveauté.
Et la terre fut une nouveauté.
Et l'homme fut une nouveauté.
L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention.
Et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création »
Ces mots, Jean Jaurès les a prononcés dans son Discours à la jeunesse, à Albi, en 1903.

Dans un « Appel à l'architecture », le 23 novembre 1997, André WOGENSCKY a écrit :

« Une ville est une grande architecture où la forme et les proportions des vides ont autant d'importance que celle des pleins. Les villes ont besoin d'être l'expression contemporaine, toujours nouvelle, qui exprime les valeurs fondamentales et permanentes de la pensée des femmes et des hommes. »

Si j'évoque ces quelques phrases, c'est pour rappeler que l'architecture a bien souvent été considérée comme le patrimoine de l'humanité.

Il faut s'interroger sur la place de l'architecture et sur le rôle des architectes pour répondre aux enjeux et aux défis d'un monde en crise, interdépendant et en perpétuelle évolution. C'est le moment opportun de tenter une recherche des conditions d'un nouvel élan et d'une plus grande visibilité d'une architecture de qualité mise au service des citoyens et de graver dans le marbre comme autant de versets sacrés ces paroles si généreuses :

« la création architecturale est d'intérêt public... »

Mais aujourd'hui, dans l'univers décentré qui nous gouverne, l'architecture doit lier son destin aux grands enjeux de ce XXI^e siècle :

- les enjeux écologiques de la survie de la planète,
- les enjeux sociaux et culturels du bien vivre ensemble ,
- les enjeux économiques de la création de valeur dans les échanges marchands.

Si la mondialisation fait peur, elle nous apprend aussi que le monde est à nous. Nous sommes à une époque où, quand il se passe un événement dans le monde, des milliards de personnes le connaissent en même temps.

Le monde nous appartient comme jamais dans l'histoire de l'humanité, et il nous oblige.

Si l'éducation n'arrive plus à résoudre les tensions d'une société multiculturelle, l'architecture et ses pratiques urbaines ne peuvent-elles pas participer à les tempérer et l'espace public n'est-il pas l'antidote à une trop grande mondialisation privée ?

Si l'on continue à se focaliser uniquement sur les métropoles, on constatera de plus en plus le décrochage des villes de moindre importance et les territoires ruraux. Il faut donc élargir la réflexion à des territoires plus vastes comme notre région Grand Est qui pourrait lancer des consultations

visant à tisser des réseaux de villes autour de grandes thématiques : la santé, l'éducation, la mobilité, la formation, l'urbanisme, l'architecture et l'habitat. Le territoire régional doit être repensé à travers une vision renouvelée, humaniste et offensive de la politique économique et de l'aménagement du territoire.

Les liens entre le contexte mondial, les mutations du territoire et les villes montrent comment la région peut créer de nouveaux chemins de croissance dans une société bouleversée par la révolution numérique et la conversion écologique.

Les dysfonctionnements affectent tous les secteurs de l'économie, particulièrement le logement et l'architecture y paie un lourd tribut.

Pourquoi continuer à défavoriser à ce point l'architecture, à complexifier aussi extraordinairement l'environnement français ? Au point que plus le projet est imposant, iconique, plus le pouvoir administratif fait preuve de zèle, alors qu'on devrait faire l'inverse !

Comme le souhaite Catherine Jacquot, notre Présidente nationale, il appartient à l'Ordre des Architectes de porter un nouveau projet « architecture, économie, emploi » qui pourrait se décomposer en cinq volets :

- Faire connaître et promouvoir l'architecture
- Former plus d'architectes
- Dynamiser la recherche architecturale
- Moderniser et renforcer les capacités économiques de notre profession
- Conquérir de nouveaux marchés

Dans le contexte du regroupement des 3 CROA's pour organiser et préparer le nouveau CROA Grand Est, après un travail très conséquent réalisé par le comité de pilotage en collaboration avec le cabinet de consultance Gradian, je ne peux que regretter, à ce jour, l'attitude et la rupture déclarée et affichée par le Conseil Régional d'Alsace et son président Alexandre da Silva, à l'égard de la Champagne Ardenne et de la Lorraine.

2017 sera la dernière année d'existence du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne, créé en 1978. Nous souhaitons marquer cet événement avec le plus grand nombre de consœurs et confrères champardennais lors de notre dernière Réunion Annuelle le 19 mai 2017, alors inscrivez dès à présent cette date sur vos agendas.

Pour cette nouvelle année 2017, le Conseil et moi-même, nous vous présentons, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et vous souhaitons l'accomplissement de vos projets personnels et professionnels.

Alain Motto
Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
de Champagne-Ardenne

Photo de couverture :
Muuseumi, Tartu
Architectes : Agence DGT (France)
Maître d'ouvrage : Ministère estonien
de la Culture
Livraison : 2016
Surface : 34 000 m²

INSCRIPTIONS

Laure Bellon
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode «libéral» à Muizon.

Alexis Bousquière
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode « associé d'une société d'architecture » à Troyes.

Laurent Chiquet
architecte DESA, exerce sous le mode «libéral» à Dizy.

Mathieu Baty
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode «libéral» à Charmont sous Barbuise.

Anne Perez
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode « associé d'une société d'architecture » à Mouzon.

Mélanie Thiériot
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode « salarié d'une société d'architecture » à Reims.

Elise Ruelle
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode « salarié d'une société d'architecture » à Sainte Savine.

Franck Deroche
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode « associé d'une société d'architecture » à Châlons-en-Champagne.

Victoria Sorêt
architecte DEA + HMONP, exerce sous le mode « associé d'une société d'architecture » à Troyes.

RÉ-INSCRIPTION

Jean-Pierre Perrin
architecte DESA, exerce sous le mode d'exercice « Libéral » à Signeville.

Francis Lecompte
architecte DPLG, exerce sous le mode d'exercice « Libéral » à Reims.

INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS

SARL Line Architecture Champagne-Ardenne – Alsace – Lorraine
gérant Jean-Bernard Bethgnies, architecte DPLG à Mareuil le Port

KAPS Architecture
gérant Alexis Bousquière, architecte DEA + HMONP à Troyes

Saab Invest
gérant Pierre Saab, architecte USEK à Troyes

Lecomte Perez Architectes
co-gérantes Christelle Lecompte, architecte DPLG et Anne Perez, architecte DEA + HMONP à Mouzon

Société d'architecture Alice Henry
gérante Alice Henry, architecte DPLG à Charleville-Mézières

Denis Lhotelain – SAS d'architecture
gérant Denis Lhotelain, détenteur de récépissé à Caurel

Franck Deroche Architectures
gérant Franck Deroche, architecte DEA + HMONP à Châlons-en-Champagne

Victoria Sorêt Architecte
gérante Victoria Sorêt, architecte DEA + HMONP à Troyes

TRANSFERTS

Frédéric Corset
architecte DPLG, exerce dorénavant au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elise Camus
architecte DPLG, exerce dorénavant au sein de notre région.

Société Gondé
exerce dorénavant au sein de la région Ile de France.

Carole Blouet
architecte DPLG, exerce dorénavant au sein de notre région.

Jeoffrey Cardot
architecte DPLG, exerce dorénavant en Languedoc Roussillon.

Mohammed Marchoud
architecte DPLG, exerce dorénavant en Aquitaine.

Laurence Melsens-Chamoin
architecte DPLG, exerce dorénavant en Bourgogne.

François Chamoin
architecte DPLG, exerce dorénavant en Bourgogne.

MODIFICATIONS NOMS SOCIÉTÉS

La société «Peiffer-Freycenon-Rossit» devient «Freycenon-Rossit».

La société «Emmanuel Camus» devient «Talweg Architectes Romilly».

La société «Espace Concept'» devient «Talweg Architectes Troyes».

Tableau

MODIFICATIONS DU MODE D'EXERCICE

Gérard Balenghien
architecte DPLG, n'exerce plus en tant qu'« associé d'une société d'architecture » à Reims mais sous le mode «libéral».

Frédéric Corset
architecte DPLG, n'exerce plus en tant qu'associé de la société «la fabrique du territoire» mais dans la catégorie «Exercice d'une autre activité liée à l'architecture en tant que salarié non associé» à Marseille.

Jacques Tequi
architecte DESA, n'est plus associé de la société «Tequi Pointeau» mais devient associé de la société «Saab Invest» et exerce également en «libéral».

Philippe Dudas
architecte DPLG, n'exerce plus en tant qu'« associé d'une société d'architecture » à Sézanne mais sous le mode «libéral».

Christelle Lecomte
architecte DPLG, n'exerce plus en tant que salariée au sein de l'agence de Gérard Berthelemy mais en tant qu'« associée » de la société «Lecomte Perez Architectes» à Mouzon.

Marta Rossit
architecte DUAF, est maintenant co-gérante de la société «Freycenon-Rossit» à Troyes.

Thibault Marcilly
architecte DEA+HMONP n'exerce plus en tant que salarié au sein de l'agence «Eurl Emmanuel Camus» mais en tant qu'« associé » de la société au sein de cette structure à Romilly sur Seine.

Thibault Marcilly
architecte DEA+HMONP n'exerce plus en tant que salarié au sein de l'agence «Eurl Emmanuel Camus» mais en tant qu'« associé » de la société au sein de cette structure à Romilly sur Seine.

François Peiffer
architecte DPLG, n'exerce plus en tant qu'associé de la société «Peiffer-Freycenon-Rossit» mais en tant que «retraité».

Alice Henry
architecte DPLG, est salariée au sein de l'agence «3 arches» à Charleville-Mézières et également associée de la « Société d'architecture Alice Henry » à Charleville-Mézières.

Dominique Quantinet
architecte DPLG, exerce également en «libéral» à Bourgogne.

Francis Ferri
architecte DPLG, est inscrit dans la rubrique «exercice à l'étranger».

Denis Lhotelain
détenteur de récépissé, n'exerce plus en «libéral» mais en tant qu'associé de la société «Denis Lhotelain – SAS d'architecture» à Caurel.

MODIFICATIONS DE GÉRANCES DE SOCIÉTÉS

Pierre Saab architecte USEK, est «co-gérant de la société Tequi-Pointeau» à Troyes.

La société «Espace Concept» est gérée par la société «Emmanuel Camus» à Romilly sur Seine.

L'agence «3 Arches» est détenue à 75 % des parts par la société «Alice Henry» à Charleville-Mézières.

PRESTATIONS DE SERVICES

Un dossier a été déposé par **Bruno Lizin** pour un projet dans le département des Ardennes.

Olivier Michiels a déposé un dossier de prestation de services pour un projet dans la Marne.

Un dossier a été déposé par **Bastien Van Lerberghe** pour un projet dans le département des Ardennes.

SUSPENSIONS POUR DÉFAUT D'ASSURANCE

Deux architectes ont été suspendus pour non-production de l'attestation d'assurance pour l'année 2016.

RADIATIONS POUR CESSATIONS D'ACTIVITÉ

Daniel Lacaille
Francis Morillon
Alain Bernard
Alain Hocquigny
Rima Quinart
Jean-Jacques Poron
Juliette Sohier
Frédérique Pasco
Michel Mauclair
Paulo Domingues
Estelle Ducher
Brigitte Gamet
Bruno Squevin

RADIATIONS SOCIÉTÉS D'ARCHITECTURE POUR CESSATIONS D'ACTIVITÉ

La Fabrique du Territoire

Paulo Domingues

RADIATIONS POUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

Deux sociétés d'architecture ont été radiées pour liquidation judiciaire.

ARCHITECTES HONORAIRES

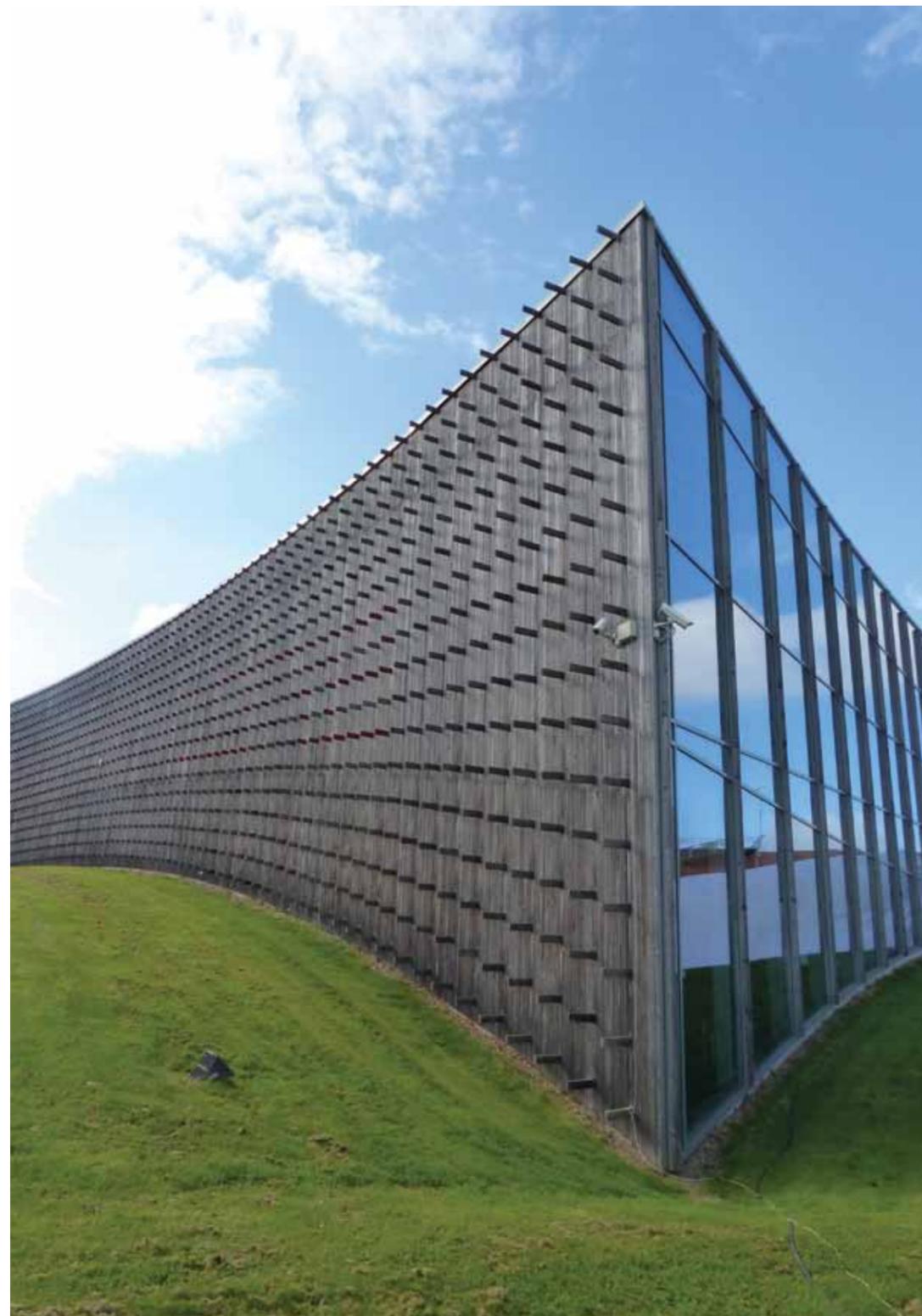
Michel Mauclair
Gilles Dupré

CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE

Trois dossiers ont été déposés en Chambre Régionale de Discipline.

Le tableau de l'ordre et son annexe sont consultables sur le site www.architectes.org. Cet outil est actualisé en temps réel. Nous vous recommandons de le consulter régulièrement et, en cas de doute, de contacter directement notre Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Vous avez déménagé, vous avez changé vos coordonnées téléphoniques, mail, mode d'exercice, etc., faites le nous savoir en adressant un mail à : croa.champagne-ardenne@wanadoo.fr
Nous vous rappelons en effet que lors de votre inscription au Tableau, vous vous engagez à communiquer au Conseil Régional toute modification qui interviendrait dans votre situation.



*Kreutzwaldi 3, Tartu
Architectes : Salto AB
Maître d'ouvrage :
Université des Sciences d'Estonie
Livraison : 2009
Surface : 4 500 m²*

JANVIER

07.01

Vœux du Conseil Départemental de l'Aube à Troyes
Pierre Saab

11.01

Rendez-vous avec Mme Arts, Directrice de l'AMF de la Marne à Châlons-en-Champagne
Alain Motto

14.01

Réunion des trésoriers des 3 CROA's à Reims
Blandine Gobert et Laure Manière

14.01

Réunion des référents juridiques des 3 CROA's à Reims
Jean-Marc Charlet

14.01

Bureau commun des 3 CROA's à Reims
Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Laure Manière, Alain Motto, Pierre Saab, Jean-Philippe Thomas et Natalina Vieira da Costa

19.01

Commission d'attribution de la subvention d'aide au ravalement à Reims
Matthieu Geoffroy

20.01

Vœux « Région Architecture » à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy, Laure Manière et Alain Motto

27.01

Plénière Journées Portes Ouvertes 2016 à Paris
Emmanuel Camus

29.01

Plénière Juriet à Paris
Jean-Marc Charlet

29.01

Signature de la convention de partenariat : lutte contre le travail illégal dans le BTP à Troyes
Alain Motto et Natalina Vieira da Costa

FÉVRIER

04.02

Réunion du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Kristiane Le Roy, Laure Manière, Adrien Marin, Alain Motto, Pierre Saab et Natalina Vieira da Costa

12.02

Inauguration de l'Exposition « Architecture en Champagne-Ardenne » à Charleville-Mézières
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

18.02

Réunion du Service Juridique Grand Est à Nancy
Jean-Marc Charlet

22.02

Réunion de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet et Natalina Vieira da Costa

23.02

Commission de coordination Châlons, Ville d'art et d'histoire à Châlons-en-Champagne
Blandine Gobert

25.02

Lancement du projet « Boîtes à outils de l'urba durable » à Châlons-en-Champagne
Alain Motto

26.02

Rencontre du Député Européen, Karima Dell à Strasbourg
Alain Motto

29.02

Réunion « Région Architecture » à Nancy
Jean-Marc Charlet

MARS

07.03

Rencontre avec le maire de la Commune d'Evry le Châtel
Natalina Vieira da Costa

08.03

Réunion annuelle de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité à Chaumont
Natalina Vieira da Costa

10.03

Bureau commun des 3 CROA's à Strasbourg
Jean-Marc Charlet, Blandine Gobert, Laure Manière, Alain Motto et Natalina Vieira da Costa

10.03

Rencontre de M. Adt, Conseiller Départemental de la Haute-Marne à Chaumont
Alain Motto

11.03

Commission des finances à Pais
Blandine Gobert

17.03

Entretien avec la DDT de la Marne à Châlons-en-Champagne
Alain Motto

17.03

Réunion « A&CP » à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet, Eric Lenoir et Laure Manière

17.03

Réunion du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Kristiane Le Roy, Eric Lenoir, Laure Manière, Adrien Marin, Alain Motto, Pierre Saab et Jean-Philippe Thomas

21.03

Réunion de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet et Natalina Vieira da Costa

21.03

Réunion rénovation énergétique à Paris
Kristiane Le Roy

23.03

Conseil d'administration de la CERC à Châlons-en-Champagne
Blandine Gobert

24.03

Rendez-vous avec le CAUE de la Haute-Marne à Chaumont
Alain Motto et Natalina Vieira da Costa

24.03

Rencontre des syndicats Auboisi à Troyes
Alain Motto et Natalina Vieira da Costa

25.03

Réunion de la DIRECCTE à Troyes
Pierre Saab

31.03

Conférence des régions à Paris
Alain Motto

AVRIL

01.04

Conférence des régions à Paris
Alain Motto

01.04

Comité de pilotage « Villavenir » à Reims
Matthieu Geoffroy

01.04

Remise des diplômes de l'ENSA de Nancy à Nancy
Alain Motto

12.04

Jury – Prix du bâtiment de l'ARCAD à Nancy
Alain Motto

15.04

Réunion sous-commission départementale sécurité publique à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy

19.04

Remise du prix du bâtiment à Saint-Dizier
Alain Motto

22.04

Réunion « Région Architecture » à Nancy
Jean-Marc Charlet

28.04

Réunion sur la réforme territoriale à Paris
Alain Motto

22.04

Assemblée Générale de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne à Joinville
Alain Motto

25.04

Inauguration de l'espace multi-média – Salle Jacques Bléhaut à Reims
Alain Motto

MAI

03.05

Réunion de lancement pour un nouvel événement du BTP à Reims
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

11.05

Présentation d'un dossier au Tribunal de Grande Instance à Charleville-Mézières
Jean-Marc Charlet

28.04

Présentation d'un dossier au Tribunal de Commerce à Reims
Blandine Gobert

28.04

Réunion sous-commission départementale sécurité publique à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy

12.05

Réunion sous-commission départementale sécurité publique à Reims
Matthieu Geoffroy

12.05

Bureau commun des 3 CROA's à Nancy
Laure Manière, Alain Motto, Jean-Philippe Thomas et Natalina Vieira da Costa

12.05

Réunion annuelle du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Lorraine à Bussang
Alain Motto

20.05

Réunion « Région Architecture » à Strasbourg
Jean-Marc Charlet

21.05

Réunion de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet

27.05

Réunion annuelle du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne à Charleville-Mézières
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Kristiane Le Roy, Eric Lenoir, Laure Manière, Alain Motto, et Jean-Philippe Thomas

JUIN

01.06

Réunion sur la révision du PLU – extension de la liste des immeubles protégés à Reims
Matthieu Geoffroy

03.06

Rendez-vous avec le Président de Région, M. Richert à Strasbourg
Jean-Marc Charlet

03.06

Lancement de Villavenir 2 et conseil d'administration de la FFB Champagne-Ardenne à Reims
Matthieu Geoffroy

08.06

Présentation d'un dossier au Tribunal de Grande Instance à Charleville-Mézières
Jean-Marc Charlet

09.06

Réunion sous-commission départementale d'accessibilité à Reims
Matthieu Geoffroy

10.06

Réunion commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy

10.06

Assemblée générale du CAUE de la Haute-Marne à Chaumont
Natalina Vieira da Costa

Calendrier des conseillers

16.06

Réunion « Région Architecture » à Reims
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

16.06

Assemblée générale des Architectes Aubois à Troyes
Alain Motto

17.06

Assemblée générale de la FFB Marne à Epernay
Jean-Philippe Thomas

17.06

Commission des finances à Paris
Blandine Gobert

20.06

Réunion de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet

21.06

Commission d'attribution d'Aide au Ravalement à Reims
Matthieu Geoffroy

22.06

Réunion sur la plateforme énergétique avec Reims Métropole à Reims
Alain Motto

23.06

Réunion sous commission départementale d'accessibilité à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy

23.06

Réunion groupe technique marchés publics à Troyes
Pierre Saab

24.06

Participation réunion RACHEL à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet

27.06

Conseil d'administration de la CERC à Châlons-en-Champagne
Laure Manière

29.06

Réunion d'information sur le volet bâtiment de la transition énergétique pour la croissance verte à Charleville-Mézières
Jean-Marc Charlet

30.06

Conférence des régions à la Rochelle
Alain Motto

JUILLET

01.07

Conférence des régions à la Rochelle
Alain Motto

02.07

Ouverture de l'exposition de la MA à Châlons-en-Champagne
Alain Motto

07.07

Réunion du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Blandine Gobert, Kristiane Le Roy, Eric Lenoir, Laure Manière, Adrien Marin, Alain Motto, Pierre Saab et Natalina Vieira da Costa

11.07

Réunion avec les MA's du Grand Est à Nancy
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

11.07

Réunion « Région Architecture » à Nancy
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

28.07

Comité de pilotage « Audit » à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

AOÛT

18.08

Réunion sous commission départementale d'accessibilité à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy

24.08

Rendez-vous avec le Préfet de la Région Grand Est à Strasbourg
Alain Motto

25.08

Installation du stand de l'Ordre pour la Foire de Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet

26.08

Tenue du stand de l'Ordre pendant la Foire de Châlons-en-Champagne
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Kristiane Le Roy, Laure Manière, Alain Motto et Natalina Vieira da Costa

27.08

Tenue du stand de l'Ordre pendant la Foire de Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Alain Motto et Jean-Philippe Thomas

29.08

Participation à la journée « Environnement & transition énergétique » à Châlons-en-Champagne
Jean-Philippe Thomas

30.08

Pot de départ de Pauline Lotz à Charleville-Mézières
Jean-Marc Charlet, Kristiane Le Roy et Alain Motto

31.08

Comité de pilotage « Audit » à Nancy
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

SEPTEMBRE

01.09

Réunion sous commission départementale d'accessibilité à Reims
Matthieu Geoffroy

07.09

Réunion « Région Architecture » à Reims
Jean-Marc Charlet

12.09

Rendez-vous avec le cabinet d'avocats pour un dossier en cours à Reims
Alain Motto

12.09

Présentation d'un dossier au Tribunal de Commerce à Reims
Blandine Gobert

15.09

Réunion sur la révision du PLU – Extension de la liste des immeubles à Reims
Matthieu Geoffroy

15.09

Réunion du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Kristiane Le Roy, Eric Lenoir, Laure Manière, Alain Motto, Pierre Saab

16.09

Convocation devant la Chambre de Discipline des Architectes d'Alsace à Strasbourg
Alain Motto

19.09

Réunion de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne
Jean-Marc Charlet

27.09

Commission d'attribution d'Aide au Ravalement à Reims
Matthieu Geoffroy

29.09

Réunion sous commission départementale d'accessibilité à Reims
Matthieu Geoffroy

29.09

COFIL travail illégal BTP 52
Alain Motto

29.

Plénière Juriet à Paris
Jean-Marc Charlet

OCTOBRE

06.10

Réunion « Région Architecture » à Strasbourg
Jean-Marc Charlet

07.10

Réunion annuelle du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace à Strasbourg
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

13.10

Réunion sous commission départementale d'accessibilité à Reims
Matthieu Geoffroy

14.10

Commission des finances à Montpellier
Blandine Gobert

14.10

Assemblée générale de la FFB des Ardennes à Charleville-Mézières
Kristiane Le Roy

17.10

Comité de pilotage « Audit » à Strasbourg
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

18.10

Commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy

NOVEMBRE

05.11

59ème Congrès de l'Association des Maires du Département des Ardennes à Carignan
Jean-Marc Charlet

09.11

Convention des 3 CROA's à Reims
Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Kristiane Le Roy, Eric Lenoir, Laure Manière, Alain Motto, Pierre Saab, Jean-Philippe Thomas et Natalina Vieira da Costa

10.11

2ème Assises de « Région Architecture » à Reims
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Laure Manière, Alain Motto, Jean-Philippe Thomas et Natalina Vieira da Costa

21.11

Réunion de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne à Châlons en Champagne
Jean-Marc Charlet

24.

Conférence des régions à Amiens
Alain Motto

DÉCEMBRE

06.12

Commission annuelle sur les thématiques Culture Patrimoine Architecture sur la Montagne de Reims à Pourcy
Blandine Gobert

08.12

Réunion sous commission départementale d'accessibilité à Châlons-en-Champagne
Matthieu Geoffroy

14.12

Réunion « Région Architecture » à Nancy
Jean-Marc Charlet

15.12

Réunion du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne à Reims
Emmanuel Camus, Jean-Marc Charlet, Matthieu Geoffroy, Blandine Gobert, Eric Lenoir, Laure Manière, Alain Motto, et Jean-Philippe Thomas

16.12

Réunion Service Juridique Grand Est à Dijon
Jean-Marc Charlet

21.12

Comité de pilotage Audit à Nancy
Jean-Marc Charlet et Alain Motto

Elections ordinales en

Texte : Jean-Marc Charlet

2017

La réforme territoriale redessinera en 2017 les contours du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la Région Grand Est. Dès les nouvelles élections ordinales, elle conduira automatiquement à la fusion les conseils de l'Alsace, de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine en une seule entité.

Nombre de sièges à pouvoir et gestion de la période transitoire :

| | Nombre d'inscrits (juin 2016) | Nombre de conseillers théorique (à partir de 2020) | Nombre de sièges à pouvoir en 2017 | Pendant la période de transition 2017/2020 | |
|-----------|-------------------------------|--|------------------------------------|--|---|
| Grand Est | 1 818 | 24 | 12 | Nombre de conseillers non sortants (sous réserve des éventuelles démissions) pour poursuivre leur mandat jusqu'en 2020 | Nombre de conseillers pendant la période transitoire entre 2017 et 2020 |
| | | | | Alsace : 9 Champagne-Ardenne : 6 Lorraine : 9 | 36 |

Composée actuellement de 48 conseillers (18 en Alsace, 18 en Lorraine et 12 en Champagne Ardenne), notre nouveau Conseil Régional sera constitué de 24 membres à partir de 2020 pour assurer toutes les fonctions ordinales sur l'ensemble de notre territoire. Dans le cadre d'une période transitoire entre 2017 et 2020, les 24 conseillers élus en 2013 pourront poursuivre leur mandat jusqu'en 2020. Lors des prochaines élections, les sièges à pouvoir seront limités à 12 conseillers et conseillères suivant un principe de parité. Le Conseil Régional Grand Est sera donc composé de 36 conseillers durant cette période transitoire.

À ce jour, les conditions d'éligibilité des candidats devraient respecter les grands principes suivants :

Les conditions d'éligibilité des candidats actuelles sont les suivantes :

- Sont éligibles les personnes physiques inscrites à un tableau régional de l'ordre ou à son annexe à la date de notification par le conseil régional de l'ouverture des opérations électorales.
- Les candidats doivent être à jour du paiement de leurs cotisations sur les 5 dernières années (article 2 du RI). Soit pour la période de 2013 à 2017 inclus, la date limite de dépôt des candidatures étant fixée après le mois de mars 2017.
- Ils ne doivent pas faire l'objet d'une sanction disciplinaire définitive (article 4 du décret du 28/12/1977). Sont inéligibles les candidats ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire non amnistiée :

- Pendant une période de 2 ans pour un avertissement
 - Pendant une période de 3 ans pour un blâme
 - Pendant une période de 6 ans pour une suspension
- La durée d'inéligibilité courant à compter de la notification officielle de la sanction.
- Ils ne doivent pas être suspendus provisoirement du tableau ou de son annexe pour défaut de production d'assurance.
- Les conditions d'éligibilité sont appréciées à la date limite de dépôt des candidatures.
- S'additionnent les nouvelles conditions d'éligibilité suivantes :**
- Pour être éligible, il ne faut pas avoir exercé plus de deux mandats, qu'il s'agisse d'un mandat national ou régional (article 22 de la loi 1977)
 - L'article 3 du décret du 28 décembre 1977 précise que ces personnes doivent avoir exercé au plus un mandat de conseiller régional.
 - Exercer un mandat signifie avoir été élu, peu importe la durée effective du mandat (6 ans, 3 ans ou moins).

En résumé :

| Mandat 1 | Mandat 2 | Éligibilité au CROA |
|--------------|--------------|---------------------|
| 2010 au CROA | | OUI |
| 2004 au CROA | 2010 au CROA | NON |
| 2007 au CROA | 2010 au CROA | NON |
| 2000 au CROA | 2010 au CROA | NON |
| 2000 au CROA | | OUI |
| 1998 au CROA | 2010 au CROA | NON |

L'élection des membres du conseil régional a lieu au scrutin secret de liste à deux tours avec la possibilité de panachage. En conséquence, les candidatures individuelles ne sont plus admises. Les candidatures sont présentées par listes paritaires. Dans le cadre d'un nombre impair, les listes paritaires pourront être arrondies à l'entier supérieur pour l'un des deux sexes :

À titre d'exemple, une liste paire de 12 sièges à pourvoir :

FFFFFHFFFFFFF
Une liste impaire de 9 sièges à pourvoir :
FFFFFHFFFFFF ou FFFFHHHHH

À défaut, les listes complètes non paritaires ne seront pas recevables.

Par ailleurs, les candidatures sont présentées par listes respectant la représentativité des territoires. Afin d'assurer les conditions de représentativité dans nos territoires au sein de notre nouveau Conseil Régional Grand Est, les listes comprendront au moins 5 candidats domiciliés dans 5 départements différents.

Les listes incomplètes sont recevables sous condition. En effet, elles peuvent être incomplètes sous réserve de comporter un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir d'une part, et d'autre part de tenir compte des règles cumulatives de parité et de représentativité des territoires.

En résumé :

Nombre de sièges à pourvoir : 12
Nombre de candidats minimum dans une liste : 6
Application des règles de parité : 3 femmes et 3 hommes
Application des règles de la représentativité territoriale : 5 départements représentés

Avant le dépôt des candidatures, une pré-recevabilité des candidatures sera mise en place afin que les nouvelles règles de présentation des candidatures puissent être parfaitement assimilées. Chaque liste pourra compléter ou modifier la composition de celle-ci jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures à minuit.

L'électeur peut choisir des candidats sur plusieurs listes. Néanmoins, celui-ci ne peut, sous peine de nullité du vote et sauf insuffisance de candidats d'un sexe, désigner qu'au maximum un nombre de candidats de chaque sexe égal à la moitié, le cas échéant arrondie à l'entier supérieur pour l'un des deux sexes, du nombre de membres du conseil régional à élire (cf article 22 de la loi sur l'architecture). L'électeur doit voter au moins pour un candidat de chaque sexe. L'électeur respecte les règles prévues à l'article 5 du décret concernant la représentativité des territoires. Les contraintes relatives à la présentation des listes paritaires rend impossible l'insuffisance du nombre de candidats d'un sexe.



Les règles à appliquer sont donc les suivantes :
L'électeur peut voter blanc.
L'électeur ne peut désigner qu'au maximum un nombre de candidats de chaque sexe égal à la moitié du nombre de membres du conseil régional à élire. À défaut son vote est nul.

En résumé :

- 12 sièges à pourvoir : l'électeur peut voter pour 1 à 6 femmes maximum et pour 1 à 6 hommes maximum.
- 5 départements doivent être représentés : l'électeur doit donc voter au minimum pour 5 personnes, à défaut, son vote sera nul puisqu'il ne respectera pas les règles relatives à la représentativité des territoires.

| Représentativité des territoires | F | H | Résultat |
|----------------------------------|---|---|------------|
| 0 département représenté | 0 | 0 | Vote blanc |
| 5 départements représentés | 6 | 6 | Vote |
| 5 départements représentés | 1 | 4 | Vote |
| 5 départements représentés | 6 | 1 | Vote |
| 1 département représenté | 0 | 1 | Vote nul |
| 5 départements représentés | 7 | 2 | Vote nul |
| 3 départements représentés | 4 | 1 | Vote nul |

Le vote a lieu par voie électronique, un message attirera l'attention de l'électeur pour l'informer que son vote est nul, lui expliquer pourquoi et lui demander s'il a l'intention de le valider quand même.
- S'il clique sur oui, c'est que l'électeur confirme son vote nul
- S'il clique sur non, l'électeur pourra revenir au vote et sélectionner d'autres candidats.
L'écran de vote précisera pour chaque membre d'une liste, son sexe et le département de son domicile professionnel.

Les modalités d'organisation définitive des élections seront décrites dans l'arrêté fixant la date des élections des CROA et du CNOA. Le CNOA prépare les documents d'appel de candidature, identiques à tous et chaque CROA procède à l'envoi de l'appel de candidatures aux architectes inscrits dans sa région. L'appel de candidatures est envoyé à tous les architectes : il appartiendra aux candidats de vérifier s'ils sont éligibles ou pas. Les nouvelles règles seront mises en exergue dans l'appel de candidature et sur le site : www.architectes.org.

Champagne-Ardenne

31 817 km² (55,40 %)
1 339 008 habitants (24,11 %)
1 954 communes (37,61 %)
285 architectes (15,61 %)

Lorraine

17 336 km² (30,18 %)
2 345 197 habitants (42,24 %)
2 337 communes (44,99 %)
605 architectes (33,13 %)

Région Grand Est

57 433 km²
5 552 388 habitants
5 195 communes
1 826 architectes

Alsace

8 280 km² (14,42 %)
1 868 183 habitants (33,65 %)
904 communes (17,40 %)
936 architectes (51,26 %)

La carte de notre nouvelle région Grand Est.

Bouillonnante baltique

Texte de Joris Fromet

Le voyage organisé en septembre par la maison de l'architecture de Champagne-Ardenne a mis en lumière la vitalité de l'architecture contemporaine estonienne.

Choisir l'Estonie comme destination pour des érudits d'architecture contemporaine peut sembler incongru. L'imaginaire encore persistant voudrait nous faire croire à un territoire terne, érodé par l'étalement urbain caractéristique du modernisme soviétique. Et pourtant, l'Estonie, entrée dans la zone euro en 2011, a rapidement resurgi en entamant une reconstruction profonde, ringardisant ces préjugés de manière définitive. À Tallinn, sa capitale, la période soviétique n'est donc plus qu'une couche parmi tant d'autres: médiévale, fonctionnaliste, industrielle, contemporaine... C'est ainsi une très agréable surprise qui attend ses visiteurs, comme l'ont vécue trente adeptes de Champagne-Ardenne au cours de quatre denses journées d'exploration.

La couleur est annoncée dès la sortie de l'aéroport de Tallinn avec la Fahle House, réhabilitation audacieuse d'une ancienne usine de production de papier. Elle se positionne comme une véritable porte d'entrée vers un terrain de jeu urbain, qu'une jeune génération d'architectes autochtones s'est vite approprié pour en faire leur marque de fabrique. Aux yeux de ces jeunes professionnels irrévérencieux pour qui Nouvel fait sans doute figure de « classique du siècle dernier », une simple rénovation des deux imposants volumes en calcaire de cette usine aurait été trop banale, et surtout pas rentable pour un investisseur privé. Ainsi, ériger en son sommet une structure en verre pour ajouter du logement devient la solution toute naturelle de fond, de forme, et d'économie.

Cette recette, mêlant un existant délicat à un post-modernisme léché, nous la retrouverons un peu partout sur ce territoire transformé par de turbulents architectes estoniens qui, comme leurs clients, n'ont pas eu froid aux yeux ces dix dernières années. C'est le cas en ce premier lieu de l'agence KOKO qui

signa cette entrée en matière remarquée dès l'année 2007.

Impossible en effet de parcourir Tallinn sans remarquer les nombreuses réhabilitations qui la parsèment. Et nul besoin pour ce faire de s'égarer hors des anciens faubourgs de cette capitale au centre-ville de 30 km². A 500 mètres à peine de son cœur médiéval féérique, on trouve déjà de splendides ensembles en calcaire, témoins de la grande époque industrielle où l'activité dans le port de Tallinn battait son plein, et désormais habités d'une âme futuriste empreinte d'élégance.

Quelques pas et nous voilà d'ailleurs plongés dans le décor du film d'anticipation *Stalker* de Tarkovski. Le micro-quartier Rotermann abrite désormais les « ruches » de KOKO: trois volumes juchés sur un ancien atelier de menuiserie, qui ont contourné le quota en mètres cubes du masterplan pour voir plus haut.

Juste en face, le langage industriel persiste via les imposantes extensions de l'entrepôt des farines tombé en désuétude, que les architectes d'Hayashi Grossschmidt ont habillées de Corten, sans oublier de donner vie à la place centrale par un jeu de lucarnes à géométrie variable.

Au bord de cette parcelle, que faire d'un complexe de silos à grain dont quatre niveaux sont complètement occultés sur 120 mètres de long? KOKO répond par une mixité d'écoles de danse, bureaux et commerces au rez-de-chaussée, laissant apparaître silos et reliques de métal. Si la Nathalie de Bécaud guidait les touristes sur la Place Rouge de Moscou, c'est ici que sa petite-nièce estonienne vous emmènera pour une séance de shopping forcément ludique.

Quelque peu à part, l'ancien grenier de sel ne prend pas parti en apparence, à ceci près qu'on lui soigne ses abords, chose trop rare à Tallinn. Un cadeau tout trouvé fait au Musée de l'Architecture,

agitateur actif de la scène locale, et dont le calcaire transpire toujours le sel d'antan. Quand on parle de conservation du patrimoine...

Quelques enjambées et un hôtel de ville monumental à l'abandon plus loin (le Linnahall), se présente déjà une autre réhabilitation d'envergure, Kultuurikatel. On s'est rapproché du bord de mer, mais le lien reste encore à faire pour ce gigantesque foyer qui jadis chauffait toute la ville. L'agence Kavakava en a tout gardé, même la cheminée, si bien qu'on y déambule par une rue intérieure ouverte sur chaque niveau, coursive et contre-allée, tous de béton restauré, si ce ne sont les glass-box en porte-à-faux qui côtoient les gaines et chemins de câbles du plafond.

Petite pause pour remonter plus loin dans le temps, nous effectuons l'immanquable crochet par le centre historique, patrimoine mondial pour cause de sièges de guildes hanséatiques, de ruelles tortueuses d'époque, et d'une « ville haute » d'où l'Estonie est invariablement gouvernée. La visite médiévale s'achève par une descente abrupte vers une zone de travaux et une gare ferroviaire à l'air désuet, dont l'une des voies laissée pour compte nous mène à une ancienne zone de fret: on commence à développer un sacré flair en matière de calcaire.

Vieux entrepôts et proximité du centre obligeant, la cité créative Telliskivi est le berceau déjà gentrifié de la jeunesse créative locale, que l'on côtoie à l'heure du déjeuner dans le jus de leur restaurant préféré. À peine sortis, la pluie nous assaille, comme pour donner à chaque interstice le goût d'une fuite vers une nouvelle surprise, où pépinières, ONG, commerces branchés et salles de spectacle se succèdent au gré des dix réhabilitations que contient ce complexe, tantôt brutes, tantôt raffinées, mais avec toujours la saveur d'une aventure qui ne se terminera jamais.



Ida 8, Tartu, architectes : Kavakava, 2008



Toompea 8, Tallinn, architectes : Kavakava, 2003



Quartier Roteramn, architectes : Koko

La boucle est bouclée au bord de la Baltique avec la spectaculaire rénovation d'anciens hangars destinés au parcage d'hydravions, sauvés *in extremis* en 2012 pour devenir le Musée Maritime d'Estonie : trois coupoles de béton (épaisseur 8 cm) où se déploie un vaste terrain de jeu décroissant pour les petits, les grands et les champenois, qui n'hésiteront pas à s'immerger de la tête aux pieds dans une scénographie dominée par la grandeur de cette structure centenaire.

Rendez-vous le lendemain à Tartu après une traversée toute champêtre de l'Estonie. Là encore, le contemporain nous fait de l'œil dès l'orée de la ville, sous la forme d'un gymnase universitaire confortablement affaissé dans sa butte, et qui enchante par un jeu de courbes et de lignes à écartement variable. Cette simplicité qui laisse en émoi est l'œuvre de Salto, et puisqu'elle nous plaît, on l'arpente ensuite en pleine ville, par-dessus et par-dessous, via une extension écolière qui tire la langue à l'académisme sans le renier. Plus loin, sur le campus, nous pénétrons la Faculté de la Santé où nos amis de Kavakava sont restés fidèles à eux-mêmes : laboratoires transparents, structures apparentes et niveaux communicants, dans un volume brique rouge qui paraît austère jusqu'à ce qu'on découvre, à l'est, sa façade entièrement en escaliers.

Et de l'autre côté de la ville, à l'exact opposé, cette même équipe a concocté un plan ingénieux en étoile, retour en enfance qui égaye par son aménagement de classes lumineuses, atrium central, et cours subtilement coupés

de l'extérieur : nous voici au Lotte Kindergarten.

Clou de cette villégiature enchantée, le tout nouveau Musée National d'Estonie, made in France by DGT. Il nous met l'eau à la bouche avec ses flancs de verre imprimé, posés d'une seule longueur sur une piste d'aviation jouant sur les frontières municipales. Tant d'espace sur ces 300 mètres quasi-décloisonnés, on a surtout hâte de voir comment la Nation habitera ce monument justement installé dans la ville des musées.

Retour à Tallinn pour dîner entre les voûtes situées sous les ruches de KOKO, parce qu'on voulait être sûrs d'en avoir vu tous les angles.

Le lendemain, petit périple chronologique dans le logement. Reprenons les bases, d'abord, avec un petit jeu d'orientation dans la banlieue moderniste de Väike-Oismäe à Tallinn, érigée dans les années 1970. Visualisez un étang au centre, et propagez des barres préfabriquées comme autant d'ondes ; le gagnant est celui qui retrouve son point de départ dans ce labyrinthe de béton.

Plus récemment, à l'ouest de la capitale, Urbel et Erm ont traité l'espace public de manière à déjouer la lassitude de la répétition pour leur projet Aaviku. Le tissu intelligent des allées, petites places et aires de jeux, ainsi que l'imperceptible division public-privé, finit par créer un dédale qui fait oublier le plan fatalement contrit de ces maisons en accession.

Au sud maintenant, on retrouve le même goût pour l'interstice avec le projet Hiiu L vi Park d'Andres Alver qui,

par une allée de béton, détache six volumes d'appartements surélevés, et les entoure de terrains généreusement verts, en attendant que les revêtements en cuivre s'y fondent avec l'âge.

Avant de repartir pour une dernière ligne droite, soirée de relâche bien méritée chez Beatrice Fenice, notre nouvelle idole à la cuisine russe sans pareille.

Centre historique de Tallinn



Dernier jour, place à l'intimité et à la tranquillité au cœur de la ville, lorsque l'on arrive dans le sas extérieur du premier projet réalisé par les membres de Kavakava, diplômés tout juste en poche. Leur Musée des Occupations inaugurerait parfaitement leur pratique de décroissement et de transparence, un paradoxe on ne peut mieux trouvé pour traiter la lourde Histoire contée dans cet espace.

Nous arpentons à pied la route de Narva pour un petit arrêt devant l'école de cinéma, la Baltic Film & Media School, que Salto n'a pas hésité à relier à l'espace urbain au prix de précieux mètres carrés. On reste ensuite dans le registre contemporain, car à quelques rues de là se trouve une synagogue d'une nouvelle ère : KOKO réinvente l'architecture sacrée juive avec un mélange adroit de béton, verre et bois, couvert d'une voûte intégrale en berceau dont l'œil de verre regarde la ville.

Alors entrés dans le quartier aux nombreuses résidences classées de Kadriorg, où le chant des oiseaux mesure la quiétude, une figure en Aluzinc nous interpelle depuis la rue. L'extension de l'agence 3+1, au L. Koidula 24, définit d'abord un porche, avant de se révéler un immeuble d'appartements perpendiculaire à la chaussée, flanqué d'une cours magique que l'on découvre sur un planché surélevé.

Il faut enfin cheminer à travers le fameux parc de Kadriorg, encore une fierté de Tallinn, pour découvrir au dernier moment les 25 000 m² de KUMU, le Musée d'art d'Estonie dont on rejoint l'entrée sans interruption. Un paysage à part entière tout en arrondi qui se niche parfaitement dans la pente de ce dernier recoin boisé. Ce premier grand projet, lancé alors que renaissait l'Estonie indépendante (1991), est à l'image de cette nation déjà très avancée sur la reprise de son territoire : paisible, juste, délicat, et résolument contemporain, et conclut en douceur notre panorama estonien de l'architecture, copieux et exaltant, à vouloir y retourner pour les vacances !



Muuseumi, Tartu, architectes : Agence DGT (France), 2016

Karu 16, Tallinn, architectes : Koko, 2007
Design intérieur: Liis Lindvere & Raili Paling



Texte de Joris Fromet
Cultural Entrepreneur
268 rue Faubourg Saint Martin
75 010 Paris, France
+33(0)6.08.40.13.34
jfromet@gmail.com

Convention des trois CROAs

texte de Jean-Marc Charlet

Le décret ministériel lié à la réforme territoriale conduira dans quelques mois à la fusion des CROAs Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne. Cette fusion sera actée en 2017, le jour où se réunira le premier conseil à l'issue des prochaines élections. En juin 2016, d'un commun accord, un audit de nos 3 conseils a été mis en place pour préparer cette échéance. Pour engager des propositions d'organisation du futur conseil et mettre en place une période de transition à partir du diagnostic établi par l'auditeur, un comité de pilotage s'est constitué par un binôme de chaque région; Alexandre Da Silva et Gwenaëlle Verrier pour le CROA Alsace, Vincent Toffaloni et François Siettel pour le CROA Lorraine et par Alain Motto et Jean-Marc Charlet pour le CROA Champagne Ardenne permettant de préparer cette fusion en mettant en place une période de transition.

Le groupe Gradian (www.gradian.com) basé à Lyon était en charge de cette expertise pour nous accompagner dans cette démarche. Réunis sous la forme de 3 conseils délocalisés, la convention des CROAs Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne du Mercredi 09 Novembre 2016 était le moment opportun de présenter à l'ensemble des conseillers la synthèse du diagnostic issu de l'audit ainsi que les travaux réalisés en Copil et d'engager une discussion ouverte avec l'ensemble des conseillères et des conseillers présents. Une charte s'appuyant sur les valeurs communes pouvant être partagées entre les conseillers et les conseillères de la Région Grand Est est présentée à l'assemblée. Celle-ci a été rapidement ajustée afin de prendre en compte les observations ressortant de nos échanges pour être ensuite ratifiée

en séance. Il s'agissait d'acter essentiellement le maintien des 3 pôles (à Strasbourg, à Nancy et à Châlons-en-Champagne) et de s'engager à garantir une qualité de service public équivalente à l'ensemble de notre territoire. L'ordre du jour validé par nos trois conseils respectifs permettait parallèlement de constituer un groupe de travail et d'échange entre toutes les permanentes. Après accord sur les modalités de vote, chaque conseiller et chaque conseillère devaient se prononcer l'après-midi sur l'organisation proposée par le Copil, le lieu du siège ainsi que le quitus à donner au Copil sur ses propositions et pour la mise en place de l'organisation du déploiement du plan d'actions. Les votes permettaient dans le même temps une première expression de tous les conseillers du Grand-Est. Le CROA Alsace n'a souhaité ni ratifier la charte ni participer au vote en considérant que le travail effectué en Copil était inachevé, souhaitant que soient ré-ouvertes les réflexions notamment sur la localisation du siège, proposant que soit aussi étudié Reims. Ces positions ne sont pas partagées par les CROA Lorraine et Champagne-Ardenne, qui reconnaissent l'intérêt des propositions élaborées par le Copil, ont considéré la nécessité de valider cette étape pour poursuivre la préparation du regroupement et que les valeurs portées par la Charte reflétaient les engagements exprimés par les 3 régions sans contraindre le fonctionnement restant à préciser. Il a donc été procédé aux votes comme prévu pour cette convention.

Une présentation de la synthèse et les propositions d'organisations issue du comité de pilotage sera mis à disposition de tous les confrères sur le site <http://www.architectes.org/champagne-ardenne>

1. L'organisation proposée par le COPIL :

| Région | Pour | Contre | Abstention | Nul | Total |
|-------------------|------|--------|------------|-----|-------|
| Champagne-Ardenne | 6 | 0 | 3 | 1 | 10 |
| Lorraine | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| Total | 21 | 0 | 3 | 1 | 25 |

2. Le lieu du siège :

| Région | Pour Nancy | Pour Metz | Contre | Abstention | Nul | Total |
|-------------------|------------|-----------|--------|------------|-----|-------|
| Champagne-Ardenne | 6 | 1 | 0 | 3 | 0 | 10 |
| Lorraine | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| Total | 21 | 1 | 0 | 3 | 0 | 25 |

3. Le quitus à donner au COPIL sur ses propositions et pour l'organisation du déploiement du plan d'actions :

| Région | Pour | Contre | Abstention | Nul | Total |
|-------------------|------|--------|------------|-----|-------|
| Champagne-Ardenne | 8 | 0 | 2 | 0 | 10 |
| Lorraine | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| Total | 23 | 0 | 2 | 0 | 25 |

La Charte CROA Grand Est est ratifiée par le CROA de Lorraine et par le CROA de Champagne-Ardenne, lors de la convention du 09 novembre 2016 à Reims

Dans le cadre de la réforme territoriale, le CROA Grand Est a pris naissance par le rapprochement, à l'échelle de la nouvelle région, des 3 CROA(s) Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine. En tant que Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, le CROA Grand Est respecte strictement les textes en vigueur Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, Code de déontologie des architectes, règlement intérieur.

En vertu de cette Charte établie et ratifiée par les conseils des CROA(s) Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, afin d'assurer une unité régionale dans la réalisation des missions de l'Ordre en tous points du territoire nous nous engageons :

À garantir un même niveau de service en tous points de la Région Grand Est :

- Par le maintien de 3 pôles à Châlons-en-Champagne, Nancy et Strasbourg capables d'assurer une prise en charge de tous sujets du ressort de l'Ordre et d'en suivre le traitement sous l'autorité d'un Vice Président assisté d'une ou plusieurs permanentes.
- Par une volonté de répartition sur toute la Région Grand Est de conseillers chargés d'assurer une représentation locale de l'Ordre.
- Par un suivi actif du service rendu dans le cadre de commissions chargées d'organiser et de faire évoluer la réalisation des missions concernées

À assurer la représentation de l'Ordre vis-à-vis des interlocuteurs et partenaires publics ou privés et de l'architecture en général en tous points de la Région Grand Est :

- Par le rattachement à chaque Pôle de conseillers chargés d'assurer une représentation locale de l'Ordre vis-à-vis des organisations publiques et des pouvoirs publics
- Par l'organisation au niveau Régional de partenariats avec les Associations, Maisons de l'Architecture, Ecoles d'Architectures, Organismes de Formation et Syndicats...

À veiller à créer les conditions pour que chaque conseiller puisse respecter ses engagements d'élu, participer à la vie du CROA Grand Est, contribuer à la définition des orientations et de l'organisation en bénéficiant de l'écoute des membres du bureau :

- En garantissant les conditions du fonctionnement ordinal en tous points du territoire
- En donnant à chacun la possibilité de prendre des responsabilités et de s'impliquer dans une commission ou une mission de représentation/partenariat

Président du CROA Alsace

Président du CROA Lorraine

Président du CROA Champagne-Ardenne

Liste des personnes présentes à la convention des 3 CROA's à Reims:

CROA Alsace :

11 conseillers sur 18 :
Alexandre DA SILVA (président), Guillaume CHRISTMANN (vice-président), Gwenaëlle VERRIER (vice-présidente), Julie WILHELM-MULLER (secrétaire), Yves GROSS (secrétaire adjoint), Jean-Marc BIRY (trésorier), Jacques ORTH (trésorier adjoint), Bertrand FRITSCH (conseiller), Nathalie HAAS (conseillère), Stéphane HELBURG (conseiller), Anne-Sophie KEHR (conseillère)

Permanente présente :

Aucune

CROA Lorraine :

15 conseillers sur 17 :

Vincent TOFFALONI (président), Julien DEFER (vice-président), François SIETTEL (vice-président), Emmanuel PETIT (trésorier), Jean TOURNEUX (trésorier adjoint), Julien MADDALON (secrétaire), Alexis ANDRZEJEWSKI (conseiller), Claire BOULANGER (conseillère), Régis COLIN (conseiller), Benjamin FEDELI (conseiller), Béatrice LAVILLE (conseillère), Daniel LECOMTE (conseiller) François LOMBARDI (conseiller), Olivier MALCURAT (conseiller), Yves NOURY (conseiller)

Permanente présente :

Marie-Christine AGOSTINI – Célia JEANCOLAS

Commissaire du gouvernement :

Thierry MARIAGE (ABF de la Meuse -Représentant la DRAC)

CROA Champagne-Ardenne :

10 conseillers sur 12 :

Alain MOTTO (président), Jean-Marc CHARLET (vice-président), Pierre SAAB (vice-président), Jean-Philippe THOMAS (vice-président), Natalina VIEIRA DA COSTA (vice-présidente), Blandine GOBERT (trésorière), Laure MANIÈRE (trésorière adjointe), Matthieu GEOFFROY (secrétaire), Kristiane LE ROY (conseillère), Eric LENOIR (conseiller)

Permanente présente :

Vanessa MARQUEZ

GRADIAN AUDIT :

Bernard DELSERIEYS Joël MALABAT

Les assises à Reims

Texte de Florian Descamps
www.regionarchitecture.eu



Des temps forts relayés à l'échelon régional, national et frontalier

Après l'ouverture de la journée où sont intervenus M. Arnaud Robinet, maire de Reims, Mme Véronique Marchet, conseillère régionale et Mme Heliot-Couronne, présidente de la commission innovation en charge du SRDEII du Grand Est, 8 témoignages d'actions concrètes entamées durant 2016 ont été apportés par leurs chargés d'action, afin de faire le point d'avancement de l'initiative. À la suite, Myrto Vitart, tout juste récompensée par le Grand Prix d'Architecture 2016, a donné une conférence sur le remarquable travail que mène l'agence Ibos et Vitart depuis plus de 20 ans.

Dans le cadre d'une table ronde conclusive faisant suite à la synthèse des travaux d'ateliers tenus en début d'après-midi, des acteurs nationaux et frontaliers issus de tous les milieux de la filière ont donné leur point de vue sur la place de l'architecture au cœur d'une filière élargie. Thierry Dauchelle, président de la FFB Champagne-Ardenne, a souligné la nécessité d'innover en commun sur des sujets du quotidien comme la rénovation énergétique. Stefan Ochs, professeur à la HTW de Sarre a ouvert le sujet en apportant l'idée de la création d'une IBA commune transfrontalière et un rapprochement des professionnels issus des 4 pays limitrophes du Grand Est. Le

caractère expérimental de la démarche a été souligné par Catherine Jacquot, qui espère voir se développer d'autres plates-formes régionales de soutien économique, académique et politique de l'architecture nourrissant des réflexions nationales à ce sujet. Patrick Bloche, sénateur à l'initiative de la loi CAP s'est quant à lui réjoui de voir les architectes se saisir par eux-même des futurs outils législatifs en imaginant leur mise en application. Tous les acteurs présents ont reconnu l'avance et la force anticipatrice du projet, qui capte l'attention des interlocuteurs professionnels, académiques, institutionnels, élus et politiques.

5 ateliers thématiques pour préciser et enrichir les actions déjà en cours

En reconduisant le principe des ateliers thématiques mis en place l'année dernière, les participants ont été invités à constituer cinq groupes restreints de travail pour consolider les premières propositions dont le déploiement est actuellement en cours, axés suivant différentes entrées.

La création communalisée de chantiers écoles démonstrateurs sur différents sites de la région (cf. proposition 7 du Livre Blanc), le développement de coopérations locales entre concepteurs et constructeurs (cf. proposition 22), et la mise en commun des bases de

données des institutions professionnelles existantes (cf. proposition 30 sur un observatoire) pourront consolider une filière élargie de l'architecture et de l'aménagement du cadre de vie en Grand Est.

Côté R&D, une cellule d'accompagnement de la recherche en entreprise favorisant les regroupements entre plusieurs structures économiques de petite taille (cf. propositions 2, 3, 4 et 5) se précise, avec notamment l'idée d'expérimenter le couplage entre doctorat et HMNOP.

La question de l'expertise architecturale en milieu rural a été également à l'ordre du jour, en jouant sur le double aspect de la sensibilisation et du conseil, par le biais de différentes actions itinérantes parmi les communes rurales, restituées lors de la journée européenne de l'architecture (cf. propositions 34 et 37); par des premières missions de conseillers vacataires prévues au sein de la communauté de communes d'Epernay (cf. proposition 24); enfin par la mise en place d'ateliers ruraux d'architecture et d'urbanisme itinérants, greffés aux écoles et s'attaquant, le temps d'un séminaire de projet, aux problématiques spécifiques de territoires ruraux partenaires (cf. proposition 17).

Le soutien aux jeunes entreprises et aux architectes talentueux a été un autre point de débat (cf. proposition 21), guidé par les témoignages de groupements informels d'entreprises autour d'une

Lancée le 15 juillet 2015 avec la diffusion de l'Appel Collectif Région Architecture, Région Architecture a été rejointe depuis par près de 900 signataires. Après un an de travail, de rencontres et d'élaboration, rythmé par les premières Assises Région Architecture tenues à Nancy le 6 novembre 2015 à Nancy, et la publication du Livre Blanc le 20 janvier 2016, l'initiative a rassemblé à nouveau les acteurs régionaux de la filière de l'architecture en organisant ses secondes Assises à Reims le 10 novembre 2016, avec le soutien de ses membres, de ses partenaires et de la région Grand Est. Cette journée avait pour ambition de mesurer, poursuivre et accélérer ensemble la mise en œuvre stratégique du Livre Blanc des acteurs de l'architecture. Plus de 200 participants de tous les métiers de la filière se sont retrouvés pour l'occasion dans les locaux de la Neoma Business School, pour faire ensemble un point d'étape de l'avancement du projet, et dégager des pistes d'actions prometteuses pour la poursuite de la dynamique.

charte, autour du développement de la commande de l'habitat privé par l'intermédiaire d'associations d'architectes ou au sujet de la mise en place d'outils collaboratifs de soutien adossés aux écoles (cf. proposition 9).

Ce fut également l'occasion d'ouvrir de nouveaux chantiers, notamment en lien avec le contexte actuel de la loi sur la Liberté de Création Architecture et Patrimoine. Ainsi, en lien avec les opportunités offertes dans le domaine de l'expérimentation par les permis de faire et d'innover, le dernier groupe de travail s'est intéressé au lancement de PLU pilotes architecturaux et patrimoniaux dans les territoires ruraux (proposition 31 du Livre Blanc), en proposant de conférer au PLU un caractère évolutif et participatif qui permettrait d'intégrer les adaptations et corrections nécessaires, tout en associant à sa mise en place une réalisation expérimentale qui en testerait la justesse (cf. proposition 12)



Le 10 novembre 2016 en quelques chiffres :

- plus de 200 personnes réunies à Reims
- 1 conférence du Grand Prix national 2016
- 1 table ronde avec 7 intervenants nationaux et internationaux
- 8 témoignages autour d'actions concrètes du Livre blanc
- 5 thématiques et 20 propositions explorées
- 1 visite du domaine Vranken et Pommery

Vidéo sonore : « Les balayeurs du désert » de Su-Mei Tse

NOUVELLES RICHESSES dans le Grand Est

Texte de OBRAS Frédéric Bonnet / AJAP 14

L'Arsenale et les Giardini ont refermé leurs portes le 27 novembre dernier. Cette quinzième édition de la biennale internationale d'architecture, intitulée «Nouvelles du Front», avait pour thématique «Comment les architectes peuvent-ils améliorer la vie quotidienne?». La déclaration inaugurale de l'exposition générale proposée à l'Arsenal, «Donner forme aux lieux où les gens vivent», mérite d'être citée *in extenso* pour illustrer la pensée du commissaire général de la biennale, l'architecte chilien Alejandro Aravena. Premièrement, notre environnement construit est fait tout à la fois «de maisons, d'écoles, de bureaux, de magasins, de dépôts, de musées, de palais administratifs et de gouvernement, d'arrêts de bus, de stations de métro, de places, de parcs, de rues, d'arbres le long de ces rues (ou non), de trottoirs, de parkings».

Deuxièmement, la «forme» de cet ensemble construit «n'est pas juste définie par le courant esthétique du moment ou le talent d'un concepteur; elle est plutôt la conséquence de régulations, d'intérêts, de réalités économiques et politiques ou parfois du manque de coordination, de l'indifférence ou du hasard». Troisièmement, la qualité de vie «dépend de cet environnement bâti» et l'on gage qu'elle ne s'améliorera qu'à la mesure de l'amélioration de cet environnement qui engage la collaboration, le souci de l'autre, les collectivités. Pour le dire politiquement, un environnement qui repose sur un projet social que fonde la mise en commun des espaces de vie et non leur confiscation au bénéfice de quelques-uns. Le pavillon français, au commissariat emmené par Frédéric Bonnet et le collectif AJAP14, s'aligne sur le thème général de la biennale. L'accent est mis sur des opérations locales, sur le rôle des institutions, sans cesse fragilisées par la politique de rigueur: les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, nécessaires interlocuteurs dans l'acculturation des particuliers et le conseil éclairé aux décideurs politiques; les écoles d'architecture nationales, unités formatrices ouvertes aux orienta-

tions sociales en cours; les Architectes Conseils de l'Etat, relais attentionnés d'initiatives émergentes des territoires et défenseurs de l'intérêt général. Morceaux choisis de quelques opérations remarquables sélectionnées pour la région Grand Est, exposées pendant six mois à Venise et dont on pourra lire le contenu intégral de ces articles dans le catalogue de l'exposition du pavillon français Nouvelles Richesses et le site internet éponyme.



L'Architecte et le boulanger

Après avoir longé au plus près la Seine et l'ancienne ligne de chemin de fer désaffectée Troyes-Dijon, la route suit quelques longues courbes bordées d'alignement de peupliers. Nous apercevons au loin une petite zone d'activités, accolée à la route nationale. En cette journée d'hiver à la faible luminosité, le premier bâtiment laisse transparaître la lueur des éclairages intérieurs de la boutique. Les grands volets de la boulangerie dessinée par les architectes Hérard & da Costa sont levés, signe que la boulangerie est ouverte. Sur trois des façades du bâtiment, ces douze volets offrent un couvert pour la terrasse, l'accès clients et les livraisons. Suivant la saison et la

météo, ils protègent de la pluie ou du soleil, et créent un espace extérieur au commerce. Fermés, ils sécurisent davantage le bâtiment, plutôt qu'un simple rideau métallique. Les volets, bardés d'une plaque de polycarbonate opalescent comme le reste des façades, apportent une lumière diffuse à certains espaces. Aussi, avant l'ouverture de la boutique, au petit matin, l'éclairage dissimulé dans la double peau allume une lanterne au bord de la route, et signale l'activité matinale du boulanger dans l'atelier de préparation.

Car la motivation de la construction de cette boulangerie reste bien le maintien de l'activité commerçante dans le village. A Neuville-sur-Seine, l'ancienne route nationale traversait le village aux rues étroites avant le tracé du contournement. Peu adaptées à l'évolution des besoins en termes de confort d'habitat et de desserte pour le commerce, de nombreuses bâtisses sont abandonnées, certaines déjà en ruine depuis longtemps. Dans ce contexte, le maintien de petits commerces en milieu rural est un enjeu politique. Le maire décide donc de créer une zone d'activité à proximité de la route nationale au détriment du centre-bourg. Le boulanger, inquiet de la baisse de son chiffre d'affaire, risque en effet de fermer son activité dans le village, s'il ne disposait pas d'un local commercial à proximité immédiate des flux automobiles pour capter le chaland. La modification du règlement d'urbanisme permet l'aménagement de la zone d'activité, mais nécessite la réalisation d'une bretelle d'accès par les services départementaux en charge de la voirie afin de sécuriser les entrées et sorties sur cette portion rapide.

Chez Hérard et da Costa, la conception débute, dès les premières esquisses, par le dessin d'une charpente métallique optimisée. Les portiques sont positionnés sur une trame régulière afin d'effectuer une seule fois le calcul de dimensionnement des poteaux, arbalétriers et pannes. L'optimisation est jusqu'au-boutiste, puisque tous les portiques sont identiques; mêmes ceux des pignons alors qu'ils reprennent moitié de la descente de charge. Cette dernière travée rend possible l'extension, plutôt que l'économie minimale de faibles sections sur les deux portiques à l'extrémité du bâtiment.

Nombre de leurs projets présentent un grand mur plein au Nord, semi-enterré, en

maçonnerie, sur lequel vient s'accrocher la charpente métallique en acier, des panneaux de remplissages en aluminium, quelques murs de faible épaisseur et de fines menuiseries. Ces éléments mis à nu confèrent à leur architecture une sublime fragilité. La fragilité est donc le grand sujet de leur travail, une fragilité dont le territoire où ils travaillent est l'antithèse symbolique. Voilà peut-être pourquoi ils construisent si vite, afin de ne pas être rattrapés par le principe de réalité du contexte populiste dans lequel ils évoluent.

Leur démarche reste celle d'un artisan, très outillé et renseigné, mais qui produit des objets savamment bricolés. L'extension du domaine de compétences vers un profil d'architecte-bricoleur-chasseur-ingénieur-ouvrier anticipe les mutations du monde du travail où tout se démultipliera dans le dévoiement et la flexibilité: il va falloir avoir énormément d'emplois sans être jamais dans un seul travail, ni dans un unique savoir-faire. En retour, il faudra se réapproprier la radicalité de nos aspirations et exigences face aux pouvoirs politiques et économiques actuels. En cela, Frédérique Hérard et Natalina Da Costa énoncent par leurs frères constructions une critique de la normalisation, car en édictant les normes par consensualisme, on impose une normalité non démocratique et interdit toutes différences, paradigme néo-conservateur par excellence: «Il faut que tout change pour que rien ne change». A la nuit tombante, la fermeture des volets de la boulangerie d'Éric et Jacqueline nous invite à méditer sur la capacité de l'architecture – pas des architectes – de changer progressivement la façon de vivre: convaincu que cela passera par une «sobriété légère».



Reconversion de la chapelle Sainte-Geneviève

Au cœur du Parc régional de Lorraine, la reconversion de la Chapelle Sainte-Geneviève à Saint-Maurice-sous-les-Côtes est le fruit d'une rencontre portée par la volonté de valoriser le patrimoine existant sur un territoire rural: lui donner une seconde vie,

transformer ce lieu de culte en lieu d'accueil pour les randonneurs ou les manifestations culturelles.

Ce qui frappe d'emblée dans le travail de Katarina Malingrey et Caroline Leloup, c'est cette capacité à allier une approche pragmatique, un "bon sens paysan" qu'elles revendiquent, et un univers poétique qui en appelle à l'enfant qui demeure en chacun de nous. Raconter des histoires au travers de leur



projet est au cœur de leur pratique. Il s'agit autant de se figurer des usages futurs, des postures, que de développer au sein même du quotidien, un imaginaire autour du projet et de ses significations. La petite extension de la chapelle Sainte-Geneviève, destinée à accueillir les randonneurs, devient ainsi "une belle au bois dormant" qui semble avoir toujours été là à nous attendre à la lisière de la forêt. Les quelques ampoules disposées sous la charpente suffisent à créer une atmosphère singulière. Les dispositifs architecturaux qu'elles mettent en place sont simples. Elles reprennent à leur compte les mots du paysagiste Gilles Clément, qui propose de faire avec et non contre. Faire avec les matériaux locaux, avec les artisans proches géographiquement parce que ça donne du sens à leur pratique qui intègre un vrai engagement écologique: connaître le lieu, utiliser le déjà-là, mettre en œuvre des matériaux respectueux de l'environnement.

Si elles choisissent souvent le bois dans leurs réalisations, c'est pour son intelligence constructive, mais aussi pour sa modularité qui permet une mise en œuvre rapide. A la chapelle, la répétition des fermettes à petits bois forme la voûte de l'extension. Diminuer les sections et démultiplier les pièces permet au projet de se cristalliser dans sa structure. Cette attitude est décrite par les architectes comme étant avant tout pragmatique. Dans un contexte économique tendu, il n'existe aucune possibilité d'ajouter, d'habiller, de "décorer". Cette stratégie permet de "faire architecture" quand la demande du maître

d'ouvrage ne consiste qu'en une mise aux normes d'un existant. Inventer la commande, la simuler par des échanges entre elles, c'est élever le niveau d'exigence. Pour elles, c'est une façon d'exercer leur responsabilité en tant qu'architectes, dans une société qui estime souvent pouvoir se passer de leurs compétences.»

Maison d'accueil spécialisée pour épileptiques

Le site est une friche entre pâturage et zone d'activités dans la frange semi-urbaine qui s'ouvre à la sortie de la petite ville de Dommartin-lès-Toul. Il s'étend en pente douce devant le parking de l'ancien hôpital américain et ouvre sur le panorama vallonné de la vallée de la Moselle.

En dépit de ses faibles qualités urbaines, la «zone d'activité», extension de la ville historique, constitue le lieu de travail ordinaire des architectes contemporains. La Maison d'Accueil spécialisée (M.A.S.) est un projet qui se nourrit de ce paysage et articule une réponse forte et poétique. Elle puise dans l'imaginaire de ces grands objets simples et autonomes: la manière dont on y accède – en voiture –, l'économie d'opérations architecturales, la compacité des objets qui répondent aux paysages. L'enjeu de ce projet périurbain réside dans sa capacité à récupérer le lexique de la ville éclatée pour en faire un objet chaleureux, bienveillant et permanent.

L'initiative de la construction d'une M.A.S. pour épileptiques était portée par une association de malades. Une méthode de travail participative a donc été mise en place en réunissant médecins, malades, les architectes de l'Atelier Martel, ainsi que l'artiste Mayanna von Ledebur. Le croisement des expériences qui a résulté de ce travail collectif a fortement impacté le projet: choix du terrain et des matériaux, rationalisation

du plan, fabrication d'un univers protecteur et ouvert. L'engagement social fondateur du projet a permis de déployer un réseau de compétences très variées et d'exploiter un potentiel humain qui donne toute sa valeur à un bâtiment modeste en moyens.

Les contraintes économiques ont poussé l'Atelier à concevoir une méthode de travail qui se concentre sur l'essentiel : implanter un édifice au rez-de-chaussée, percer le volume de quatre grands patios, adoucir le béton brut par une matrice incurvée, parer les murs de tapisseries en laine colorée. Ces quelques décisions suffisent à flouter les frontières entre les mondes et à convoquer un cortège d'images qui complexifient l'univers du projet : c'est un hangar mais aussi un cloître, une maison, une place publique, une école, un terrain de jeu, un jardin.



Carrefour habité

Un village lorrain prend en main la création de cinq logements locatifs, en mêlant des seniors avec des jeunes familles dans la réhabilitation d'une ferme vacante qui lui appartient. Dans l'axe d'une rue du bourg, le pignon de la bâtisse massive et profonde demeure. Son expression est à peine décalée par l'apparition de quelques fenêtres sur un plan d'ardoises de fibrociment. La façade intérieure, créée par un retrait du volume à l'étage, est pour sa part largement vitrée. Exposée plein sud, elle apporte par ce dispositif lumineux, la qualité et le confort contemporain dans cette forme vernaculaire, quand la ferme dans son état originel était aussi profonde que sombre. La vie domestique se tourne au sud dans cette césure captant le soleil sans interférer avec le calme du village : la ferme a subi une métamorphose discrète et vitale, cinq familles s'installent dans l'intimité, la vie continue.

Petite leçon d'économie appliquée

« Construire en hêtre ? C'est peine perdue ! À quoi bon vous fatiguer ? Ça se saurait si le hêtre allait en structure... ! » Personne ne s'est vraiment rendu compte des passions, des débats et des litres de sueurs qui se sont

écoulés, au fond de cette petite vallée vosgienne à l'occasion du projet de valorisation de la filière de bois local, initié par la chambre des métiers. Personne, à l'exception peut-être d'une poignée d'individus qui s'étaient mis en tête de secouer les habitudes, d'expérimenter pour lever les doutes qui pèsent sur le bois hêtre, et oser défier des règles constructives centenaires.

Pour convaincre, il a fallu construire, édifier un « showroom » habitable, innovant, robuste et rassembleur. Fournir une preuve en quelque sorte. Tel était l'objectif du bâtiment périscolaire de Tendon. Les choix architecturaux étrangement inattendus mais profondément sensibles, rigoureux et avertis ont permis de transformer l'essai. Mais ce projet modeste qui s'est finalement penché sur l'utilisation du hêtre en structure, était avant tout une occasion globale de secouer les mentalités professionnelles, sociales et économiques d'une population et offrir ainsi les moyens de continuer à bien vivre ensemble dans ce petit village vosgien.

Peu utilisés en structure, les bois vosgiens sont par contre massivement utilisés au déshiquetage, à la fabrication de palettes et au bois de chauffage. Le pellet semble tout particulièrement intéresser la filière. Les projets industriels de fabrication de granulés, soutenus par les politiques publiques, sont globalement portés par les grands majors de l'énergie. Cette vision d'une économie à forte valeur ajoutée à court terme contraste donc avec la logique forestière, dont la valeur ajoutée suppose une vision à long terme, étendue sur plusieurs générations.

Il existe donc un décalage important entre les ressources forestières françaises, leur transformation et leur emploi dans le secteur de la construction, pourtant prolifique. L'expérience de Tendon illustre parfaitement l'envie de territorialiser la filière bois.

La commune de Tendon compte 500 habitants et autant d'hectares de forêt. L'exploitation forestière communale est d'ailleurs la première source de revenu de cette collectivité. Le sujet est pris au sérieux. Elle choisit de gérer l'abattage et le sciage et d'impliquer un acteur local, la scierie Vicente, spécialisée dans le bois de feuillu. Associé aux réunions préparatoires, le scieur apporte un savoir-faire de terrain précieux en complément des agents de l'ONF.

Dernier acteur clé de cette expérimentation, l'architecte recruté fin 2009, à l'issue d'un appel d'offre public. L'agence Haha se distingue par ses nombreuses expériences en bois et ses motivations. De plus, l'architecte Claude Valentin, fondateur de l'agence, s'avère être originaire de Tendon (son grand père y était paysan) et ses bureaux ne se trouvent qu'à quelques kilomètres du village. L'hyper proximité est gage d'une parfaite connaissance du contexte politique, économique, culturel dans une dimension quotidienne, ce qui dans le cas du projet de Tendon est un atout indispensable.

Le bois de hêtre, très présent à Tendon, sera la ressource et sera utilisé sous la forme d'une

structure en caissons pour la réalisation des murs et de la toiture. Ils seront isolés en paille. Les parements intérieurs seront en lames de hêtre massif de petite taille et le parement extérieur en bardeaux de mélèze. Tous s'étaient donc mis d'accord sur cette volonté de valoriser le hêtre de la commune en bois d'œuvre. Une manière d'anoblir cette essence délaissée à cause de spéculations industrielles : déroulage, papeterie, chauffage.

Il s'agissait par ailleurs de démontrer la possibilité de construire avec les bois courts, produits par ces scieries artisanales, sans aboutage, sans collage, avec des assemblages par vis et clous. Le principe technique des caissons de structure tient dans la réalisation de poutres reconstituées à partir de lames de hêtres de petite taille, juxtaposées et serrées entre deux panneaux OSB afin de reconstituer de plus grandes longueurs.

L'équipe ne tarde pas à se heurter aux premiers scepticismes et critiques tenaces. Et pour cause : le hêtre n'a jamais été utilisé en structure. Ses propriétés mécaniques le destinent clairement à l'ameublement (petites sections, petites longueurs, nerveux) et la plupart des spécialistes de la construction bois doutent de son utilisation en structure. Et les choix architecturaux n'arrangent rien...

Claude Valentin indique avoir fait le choix d'une architecture non standard afin d'éviter les réponses d'entreprises trop industrialisées. Le nouveau périscolaire a ainsi une forme « hybride ». C'est un polyèdre de bois inattendu et pourtant calibré en fonction des diverses données du contexte et notamment les vues à offrir. De plus, cette volumétrie compacte et verticale permet de réduire les coûts et d'optimiser les performances thermiques.

Bois de hêtre, paille, cloisons bois, poêle à bûches pour un équipement destiné à des enfants... le projet dépasse la simple innovation technique. Le terrain est favorable, exceptionnel, l'opportunité est rare. L'exercice de Tendon devient un jeu, qui laisse parfois les architectes habitués des constructions publics dans lesquelles ces pratiques sont souvent écartées car perçues comme autant de prises de risques. Du point de vue constructif, le périscolaire de Tendon a permis de mettre au point un principe de poutre caisson constituée de lattes de hêtres serrées entre deux panneaux d'OSB. Cette solution peut s'avérer reproductible dans certains cas bien précis, mais soyons clair, il



ne s'agit pas d'un procédé révolutionnaire destiné à l'industrialisation. L'expérience témoigne par contre d'une attitude particulière vis à vis des traditions constructives. Il ne s'agit pas de retrouver ou de réadapter une filière, une technique du passé, mais véritablement d'inventer un nouveau matériau : comprendre comment associer une matière brute à une mise en œuvre spécifique.

Sommes-nous donc face à une expérience isolée ? Une opération spectaculaire mais sans suite ? A priori non, car la visée première était bien celle d'un transfert de méthodologie. Les maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, scieurs, constructeurs mais aussi et surtout les habitants de Tendon se sont pris au jeu. Chacun a valorisé son savoir-faire et renforcé son engagement. C'est donc d'une économie à forte valeur ajoutée, associée à un développement local et sociétal dont ont besoin les régions pour entrevoir une dynamique économique et sociétale sur le long terme.

Pendant ce temps, le village de Tendon s'est doté d'un équipement qui contribue au bien-être en milieu rural. Le projet a été complété dernièrement, en prolongement de la démarche engagée, d'une halle multi usage en bois empilé, façon japonaise. Elle offre dorénavant un lieu au marché, mais aussi un préau aux écoliers, et un cinéma de plein air à la belle saison. Voilà les vertus palpables de cette petite leçon d'économie appliquée.



Quartier Schweitzer

Dans une agglomération de taille moyenne, le grand nombre de terrains disponibles et la faible valeur foncière ne favorise pas la réalisation de programmes hybrides composés d'équipements publics et de logements. La municipalité de Riedisheim et la société de construction de logement social Somco sont parvenus à élaborer une opération mêlant une école maternelle et une salle de quartier, surmontées par un ensemble de 36 logements.

L'école et la salle de quartier sont situées en bordure de route et s'ouvrent sur la place publique attenante au site. Le terrain est celui d'une école des années 1960, inadaptée aux exigences et réglementations actuelles. Loin du centre de la ville dont il est séparé par un canal et une voie ferrée, il se situe dans le quartier nord de Riedisheim qui est en pleine restructuration. La solution, tant économique que fonction-

nelle et urbaine, consiste en la construction d'un programme de logements sur le site de l'ancienne école, dans lequel le nouvel équipement se glissera. Cette programmation a fait l'objet d'une recherche menée par l'agence DeA architectes, en collaboration avec la mairie et la Somco, afin de trouver la volumétrie et le montage optimal de cette opération.

Le nouveau quartier s'inspire des cités ouvrières mulhousiennes, dont la Somco était l'opérateur historique dès le XIXe siècle. Ces quartiers anciens comportaient de nombreuses similitudes avec les Zones d'Aménagements Concertés dénommées par un récent consensualisme « éco-quartiers » : densité, mixité programmatique et organisation spatiale. Le quartier Schweitzer conserve ces principes de densité et de recherche d'intimité et d'appropriation du sol par les habitants. Des jardins exposés au sud occupent les espaces situés entre les quatre bâtiments de deux à trois niveaux, positionnés quasiment parallèlement afin d'offrir les décalages nécessaires au bon ensoleillement de chaque logement ainsi que des vues sur le canal voisin. Ces constructions combinent le gabarit traditionnel d'un toit à deux pans avec une typologie de logements traversant. La façade sud est largement ouverte, réalisée en bois et protégée par des balcons en résille métallique. Cette tôle de teinte claire, partiellement perforée, couvre la toiture et la façade nord. Son principe d'assemblage est pensé pour limiter les apports calorifiques en période chaude.

Engawa-alsacien

Les architectes Heintz-Kehr et associés ont réalisés un équipement public, espace polyvalent, en lisière du village d'Hunspach. Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale faisant appel à des matériaux et des savoir-faire ancrés dans un territoire. L'horizontalité des débords de toiture du bâtiment marque un nouveau socle de référence au contexte vallonné des environs et du paysage lointain des piémonts du Parc régional des Vosges du Nord. Il privilégie les circuits courts pour les matériaux et les entreprises. La salle principale est composée d'une structure demi-portique en bois lamellé collé reposant sur un voile béton. Des solives en bois massif soutiennent les bacs de toiture et le complexe isolant-étanchéité. Le très grand préau de 800 m² érigé en charpente bois massif local se rattache sur cette structure par l'intermédiaire de ramasse-pannes. Le platelage sous préau est constitué de lambourdes sur longrines béton et de planches en mélèze des Vosges. La perception du bâtiment oscille entre rusticité et contemporanéité, moderne et pittoresque, mais aussi entre simple épure



Crédit textes :

Les textes sont extraits du livre *Nouvelles Richesses* (auteur : OBRAS / Collectif AJAP 14, éditeur : Fourretout, Liège 2016) : « L'Architecte et le boulanger » pages 176-193, « Reconversion de la chapelle Sainte-Geneviève » pages 359-360, « Maison d'accueil spécialisée pour épileptiques » pages 380-381, « Carrefour habité » pages 62-65, « Petite leçon d'économie appliquée » pages 210-229, « Quartier Schweitzer » pages 323-324 et « Espace polyvalent » pages 334-335

Crédit projets :

« L'Architecte et le boulanger » : HÉRARD ET DA COSTA, « Reconversion de la chapelle Sainte-Geneviève » : OBKA, « Maison d'accueil spécialisée pour épileptiques » : ATELIER MARTEL, « Carrefour habité » : GENS, « Petite leçon d'économie appliquée » : HAHA, « Quartier Schweitzer » : DEA architectes, « Engawa-alsacien » : HEINTZ-KEHR et associés

Crédit photos :

« L'Architecte et le boulanger » : HÉRARD ET DA COSTA, « Reconversion de la chapelle Sainte-Geneviève » : Nicolas WALTEFAUGLE, « Maison d'accueil spécialisée pour épileptiques » : ATELIER MARTEL, « Carrefour habité » : Aglaé BORY / FRANCE(S) TERRITOIRES LIQUIDES, « Petite leçon d'économie appliquée » : HAHA, « Quartier Schweitzer » : P.M. ROUXEL, « Engawa-alsacien » : HEINTZ-KEHR et associés

Les textes et les photos sont disponibles sur le site : <http://www.nouvellesrichesses.fr>

La création ou modification de Plans locaux d'urbanisme (PLU) n'est pas souvent synonyme de partage culturel entre générations ou d'apprentissages ludiques pour le plus jeune âge. Et pourtant...



La concertation, aussi une affaire d'enfants

Texte de Céline Coudrot

À l'initiative de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du pays de Châlons et des maires des communes concernées (Bussy-Lettrée, Dommartin-Lettrée, Haussimont, Sommesous et Soudron), la concertation publique obligatoire lors d'un projet de PLU a fait l'objet d'ateliers pédagogiques touchant une vingtaine d'enfants lors d'une semaine avec « Familles Rurales - Groupement de Vatry » pendant des vacances, puis une centaine d'enfants dans les écoles lors de deux ateliers en classes.

L'objectif de sensibilisation des enfants était double : (re)découvrir et sensibiliser au patrimoine architectural et paysager proche, apprendre à l'analyser, le nommer puis réfléchir à son devenir... pour toucher ensuite les parents et tous les habitants de façon plus motivée que lors de réunion publique classique souvent désertée....

La Maison de l'Architecture de Champagne Ardenne a été missionnée, en partenariat avec Candice Sottas, urbaniste (AUDC), pour mener à bien ce projet. Avec Marc Soucat, paysagiste et Céline Coudrot, architecte, les enfants se sont notamment lancés dans un rallye patrimonial à partir de photos d'éléments paysagers ou architecturaux, une initiation à la lecture de plans, une lecture du paysage et ses lignes d'horizon pour finir en mode projet et réfléchir en dessinant leur « village dans 10 ans ».

La restitution principale de ces ateliers a pris la forme d'un jeu de 7 familles (Habitations, Loisirs, Déplacements...) dont les personnages

principaux sont les 5 villages étudiés et les illustrations assurées par la production artistique des enfants : 200 jeux de cartes ont ainsi été offerts à chaque enfant concepteur et aux partenaires pour diffusion tout au long de l'instruction.

Cette approche sensible et ludique dans un premier temps a permis de travailler ensuite sur des notions plus techniques ou théoriques, permettant à chaque participant une première rencontre et un premier pas dans la culture architecturale.

La MACA a mis la sensibilisation à l'architecture du jeune public comme une de ses priorités. En plus, des PAG (Projet artistique globalisé) avec les rectorats, les attentes et demandes en milieu scolaire ou non sont de plus en plus nombreuses. De la maternelle au lycée, la diffusion de la culture architecturale manque mais les envies et volontés, elles, ne manquent pas. Reste à organiser et surtout pérenniser ces ateliers afin que les ressources de la MACA puissent profiter au plus grand nombre sur le long terme.

Lecture de paysage avec Marc Soucat, 6 avril 2016



Découvrir la personnalité, le processus de création, la philosophie et les œuvres d'un architecte, d'un paysagiste... tel est le but du café-débat, immergeant les auditeurs au plus près d'une architecture ou d'une œuvre. Plébiscité par le public, ce format a été retenu pour animer les antennes de la MACA, en commençant par Reims sous la forme de causerie et grâce au partenariat avec la Ville de Reims, dans le cadre original du Cellier.

Bernard Desmoulin



Après un hommage à Le Corbusier, un voyage au Portugal grâce à l'agence Menos é Mais, la MACA a accueilli Bernard Desmoulin le 22 septembre dernier, autour du thème « composer avec le patrimoine » initié par un palmarès l'an dernier. L'exposition du même nom a été présentée au Cellier, avant de poursuivre son itinérance et ses déclinaisons futures.

En introduction, Bernard Desmoulin, architecte conseil de l'état, a partagé sa réflexion sur la façon de travailler avec le patrimoine, nourrie de son parcours personnel et des hasards de la vie qui, régulièrement, l'ont confronté à cette question : qu'est-ce que la modernité ? Illustrée par une photo de la Villa Malaparte (Italie, 1937) ou une œuvre de Barberini représentant Narcisse, sa réponse peut se résumer ainsi : composer avec le patrimoine, c'est chercher à chaque fois à faire évoluer ou ré-exister un patrimoine, qu'il soit du quotidien comme des plus remarquables, c'est créer du lien entre différents objets remarquables, qu'ils soient architecture ou arbre par exemple, c'est créer des greffes contemporaines qui jouent de reflet, de symétrie ou s'illustrent dans le dépouillement, créant des liens ou rapports infinis.

Bernard Desmoulin nous a ensuite exposé son travail avec des œuvres architecturales d'une grande justesse, emplies de poésie : des « greffes contemporaines » et non la rénovation d'un

Les cafés-débats avec l'antenne à Reims de la MACA, une rencontre sensible, au cœur d'une démarche unique

Texte de Céline Coudrot

Saint Maixent



patrimoine existant, confiée alors aux architectes du patrimoine avec qui il collabore dans la plupart des cas.

Le restaurant du ministère des affaires étrangères à Paris utilise la métaphore du déjeuner au bord de l'eau avec un bâtiment essentiellement enterré, orné d'un bassin reflétant les premiers palissés, offrant l'image d'un jardin.

Le musée/réserves de Sarrebourg s'organise en chais dédiés à la période gallo-romaine ou à Chagall, ancré par différents socles urbains dans un contexte rural, tout en étant avant tout un musée des matières : béton brut des structures ou de l'escalier majestueux, inox des menuiseries ou cuivre pré-oxydé des toits, mettent en valeur des œuvres exceptionnelles et viennent converser entre elles grâce à la dernière matière du projet, l'eau du bassin le long de la façade.

Au centre de Mexico, l'ancienne ambassade de France de la fin du XIX^e siècle devait être réhabilitée suite à un tremblement de terre. Bernard Desmoulin propose alors un projet, mettant en valeur cette demeure, ainsi qu'un arbre remarquable, tout en créant un véritable lieu, calme et dépouillé, relié à la ville par des sols travaillés, protégé par une ceinture construite en périphérie. Un bassin joue entre les deux et nous retrouvons ces dialogues poétiques, ces

mises en tension qui créent un lieu unique.

Revenons en France, à Cluny et son abbaye, patrimoine mondial de l'Unesco. Une petite parcelle triangulaire sur l'enceinte du site a fait l'objet d'un appel d'offres pour un restaurant universitaire des Arts et métiers, servant de lieu de réception également. Après le concours remporté sur un malentendu, Bernard Desmoulin construit un bâtiment dans une matière un peu vieillie, prise initialement pour du bois, elle se révèle en fait être du métal oxydé. Soutenu par les Architectes des Bâtiments de France, aidé par le travail bourré de malfaçons d'une mauvaise entreprise, le bâtiment voit tout de même le jour avec un rendu poétique et juste, obtenu par le laisser-faire et la part hasardeuse que l'on rencontre parfois sur un chantier, dont on peut tirer parti. Le bâtiment, invisible, se fond dans les matières des différentes époques et trouve sa juste place dès sa première utilisation.

D'autres projets suivent... Le parcours et l'œuvre de cet architecte laissent une assemblée admirative et passionnée, échangeant avec joie et vivacité. Chacun pourra bientôt se plonger dans cet univers et les suivants, grâce à la mise en place d'enregistrements de ces cafés-débats, dont le but est encore de partager et faire connaître l'architecture au plus grand nombre.

pêle-mêle

Kplage à Charleville-Mézières

Cette année, l'antenne ardennaise de la Maison de l'Architecture de Champagne Ardenne a animé un atelier d'été sur la plage Ducale à Charleville-Mézières le vendredi 19 Août et le Samedi 20 Août 2016 en s'appuyant sur un projet pédagogique ouvert à tous les enfants à partir de 6 ans pour imaginer une ville dans le sable (route, pont, tunnel...) et créer des petits édifices en utilisant des petites planchettes en bois pour favoriser le développement cognitif et à la créativité chez l'enfant. Ce jeu de construction, magique de simplicité, amène l'enfant vers des réalisations qui font appel aux lois de l'équilibre, ainsi qu'à la précision, la concentration, la logique et l'organisation d'éléments dans un espace à trois dimensions.

Cette animation a été encadrée par Victor Moniot un étudiant en architecture à l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg et par Jean-Marc Charlet architecte dplg. Accessible à tous et sans inscription, cette animation a su s'adapter à chaque enfant et ce sans aucune contrainte horaire pour essayer de construire collectivement une ville. Un reportage photographique a été réalisé au fur et à mesure de l'évolution du projet.



pêle-mêle

Annonce

« Agence d'architecture ayant son établissement principal à Reims (51) et un établissement secondaire à Bar-le-Duc (55), intervenant dans différents domaines : logements, industrie, enseignement, hospitalier, cherche à céder les parts d'un associé en retraite dans le cadre d'une association avec le gérant actuel. »

Cette annonce peut être consultée sur le lien suivant :

[HTTP://WWW.ARCHITECTES.ORG/PETITES-ANNONCES/CESSION-DE-PARTS-AGENCE-D-ARCHITECTURE](http://www.architectes.org/petites-annonces/cession-de-parts-agence-d-architecture)

Entrée en vigueur au 1er juin 2016 de la nouvelle grille de classification des salariés

La grille de classification des salariés actuellement en vigueur est celle issue de la convention collective des entreprises d'architecture du 27 février 2003. Elle a été modifiée suite à la signature d'un avenant en date du 17 septembre 2015 entre les différentes organisations composant la branche.

Suite à la publication au Journal Officiel de l'arrêté d'extension relatif à l'avenant du 17 septembre 2015, cette nouvelle grille de classification entrera en vigueur le 1^{er} juin 2016 et chaque employeur aura jusqu'au 30 novembre 2016 pour mettre à jour la classification de ses salariés. La nouvelle grille de classification comporte un classement hiérarchique des 42 emplois existants dans la branche.

À cet effet, la nouvelle grille comporte cinq filières :

1. Emplois de conception en architecture
2. Emplois de conception technique (ingénierie, économie...)
3. Emplois de conception spécialisée (urbanisme, architecture intérieure, paysage, conception scénographique, design...)
4. Administration et gestion (administration, gestion, relations clients...)
5. Entretien et maintenance (technique, informatique...)

Chaque filière est divisée en catégories d'emploi, qui comporte un ou deux niveaux et trois coefficients par niveau.

[HTTP://WWW.ARCHITECTES.ORG/ACTUALITES/ENTREE-EN-VIGUEUR-AU-1ER-JUIN-2016-DE-LA-NOUVELLE-GRILLE-DE-CLASSIFICATION-DES-SALARIES](http://www.architectes.org/actualites/entree-en-vigueur-au-1er-juin-2016-de-la-nouvelle-grille-de-classification-des-salaries)

[HTTP://WWW.BRANCHE-ARCHITECTURE.FR/LE-DIALOGUE-SOCIAL/LE-DIALOGUE-SOCIAL](http://www.branche-architecture.fr/le-dialogue-social/le-dialogue-social)

Communiqué de clôture du Congrès de Biarritz

Le 47^e Congrès national des architectes s'est conclu samedi 8 octobre. Le thème de cette année était « Architectes pour qui ? Pour quoi ? »

Ce congrès qui se tenait du 6 au 8 octobre à Biarritz a montré une nouvelle fois que ce rassemblement est l'événement majeur de notre profession, que ce soit par la qualité des débats, la diversité des rencontres ou l'importance des enjeux discutés par la profession réunie en Assemblée Générale. Plus de 500 personnes y ont participé en provenance de 60 départements et de six pays étrangers (Espagne, Allemagne, Maroc, Algérie, Congo et Pologne).

Les architectes n'ont pas manqué l'occasion de faire le point sur la variété et la diversification de leurs pratiques professionnelles en portant un intérêt particulier aux domaines d'intervention à investir ou à reconquérir.

Cela a été également l'occasion de réaffirmer devant de nombreux élus et maîtres d'ouvrage que l'intervention de l'architecte est une valeur ajoutée, porteuse de garanties pour son client et pour la collectivité. Le message que l'Unsa souhaitait porter à travers les différents ateliers, tables-rondes et conférences est que tout devrait concourir à élargir le champ d'intervention des architectes à l'ensemble des domaines du cadre de vie.

Prochain rendez-vous : le 48^e Congrès National des Architectes est programmé à Metz du 12 au 14 Octobre 2017.

[HTTPS://SYNDICAT-ARCHITECTES.FR/ACTIONS/COMMUNIQUE-DE-CLOTURE-DU-CONGRES-DE-BIARRITZ/](https://syndicat-architectes.fr/actions/communique-de-cloture-du-congres-de-biarritz/)

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2016 PAR FLORIAN STOFFEL

Participation aux jurys

| MAÎTRE D'OUVRAGE | OPÉRATION | COÛT PRÉV. | DATES JURY | ARCHITECTES CROA | ÉQUIPES ET LAURÉAT |
|---|--|--------------|--------------------------|--|---|
| 08 | | | | | |
| Chambre de commerce et d'industrie des Ardennes | Restructuration du siège de la CCI à Charleville-Mézières | 2,70 M € HT | 29.03.2016 27.05.2016 | M. Geoffroy A. Jacquinet S. Kerber | E&F Architect Atelier Matières d'Architecture Buttiker Philippe Lingat Architectes Zoomarchitecture |
| Syndicat mixte pour la réalisation de la zone de haute technologie du moulin le blanc | Réalisation du campus universitaire du moulin le blanc à Charleville-Mézières | 10,25 M € HT | 21.04.2016 | F. Lemarquis B. Gobert G. Valente J. Monjaux L-A. Geoffroy | Jean-Pierre Lott Architecte Philippe Gibert Chabanne & Associés Freyceon-Rossit Zoomarchitecture mandataire, Grzeszczak-Rigaud architectes co-traitants |
| Conseil départemental des Ardennes | Construction d'une nouvelle Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille à Charleville-Mézières | 8,00 M € HT | 06.12.2016 | J. Monjaux L. Simonutti | |
| 10 | | | | | |
| Commune de Saint Lyé | Réhabilitation d'une maison champenoise en bibliothèque | 0,30 M € HT | 31.03.2016 | M. Rigaud | Emmanuel Camus Pierre Saab Scpa Hérard & Da Costa |
| SA HLM Mon Logis | Construction de 80 logements collectifs, semi-collectifs et individuels | 9,20 M € HT | 29.06.2016 | Ch. Jacquot G. Garnier | Atelier d'architecture Frank Plays Atelier Nogentais d'Architecture et d'Urbanisme Giovanni Pace Thiénot Ballan Zulaica Architectes Gallard |
| 51 | | | | | |
| Communauté de Communes des Rives de la Suippe | Construction d'un groupe scolaire à Dontrien | 1,90 M € HT | 13.01.2016 25.04.2016 | N. Vieira Da Costa M. Esperandieu B. Figiel | Manière-Mazocky Architecture BLP Jean-Philippe Thomas Architectes |
| Centre Hospitalier Universitaire de Reims | Reconstruction du site principal du centre hospitalier | 12,03 M € HT | 29.04.2016 | S. Blaise | Brunet Saunier Architecture Groupe 6 Société de Conception d'Architecture et d'Urbanisme - SCAU |
| Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne - Cités en Champagne | Création d'un campus de l'Université Reims Champagne-Ardenne | 6,02 M € HT | 06.07.2016 06.09.2016 | J-M. Charlet | |
| Communauté de Communes Champagne Vesle | Construction d'un groupe scolaire, périscolaire et annexes à Ecuil | 4,06 M € HT | 31.08.2016 | K. Le Roy Th. Marcilly A. Gilot | Philippe Gibert Alain Motto Grzeszczak-Rigaud Architectes |
| 52 | | | | | |
| E.H.P.A.D Pougny | Restructuration de l'E.H.P.A.D de Pougny de Doulaincourt | 2,65 M € HT | 17.03.2016 | M. Rousseau F. Alfano | BMT et Associés - Architectes Urbanistes Pierron Architecture Gremillet Architecture |
| Agglomération de Chaumont | Construction d'un centre aquatique, sportif et culturel à Chaumont | 21,13 M € HT | 27.04.2016 | N. Vieira da Costa | Marc Mimram Architecture & Associés Auer Weber Daniel Vaniche & Associés GM Architecture Chabanne & Partners |
| 20 | | | | | |
| Conseil Général de la Haute-Marne | Rénovation du centre de la Mazerie au Grand-Bornand | 2,30 M € HT | 09.11.2016 | L. Mazocky A. Jacquinet | Nunc Architectes AER Architectes Atelier UBA |

Construction d'un groupe scolaire à Dontrien

Maître d'ouvrage:
Communauté de Communes
des Rives de la Suippe



Projet Lauréat: BLP Architectes, Frédéric Coqueret – Laurent Lacombe – Guillaume Téton

Architectes à Reims

- Surface: 1 215 m²
- Coût estimatif travaux: 1 900 000 € H.T.
- Taux de rémunération proposé: NC

Soucieux d'insérer le nouveau groupe scolaire dans son environnement rural, nous proposons un volume bâti animé par des mouvements de toitures et des variations de matériaux. Il s'agit ici de créer un édifice élégant, sobre, accueillant à mi-chemin entre modernité et tradition, parfaitement en adéquation avec le site.

L'école est implantée sur le plus grand côté de la parcelle, le long de la rue du stade. Le parvis qui précède l'entrée, est un lieu d'accueil, d'agrément et d'échange.

La façade principale ouverte sur le parvis est tournée vers le centre du village. Cette façade principale est un jeu d'inflexion, de rythme et de lignes tendues. Son auvent généreux lui confère une volumétrie audacieuse et bienveillante pour les enfants et les parents. Les matériaux et les teintes, en harmonie avec la volumétrie ont été retenus pour dégager une image chaleureuse et sereine.

L'organisation générale est simple, c'est un schéma éprouvé. Les écoles maternelle et élémentaire sont disposées de part et d'autre du hall d'entrée.

Les préaux se trouvent aux deux extrémités de la cour de façon symétrique. Pendant les récréations, les élèves peuvent jouer ensemble dans la cour et éventuellement se séparer en jouant sous les préaux en cas de pluie ou de forte chaleur.

Les espaces communs sont regroupés à proximité du hall, donc directement accessibles depuis la cour.

Les salles de classe de l'école élémentaire ouvrent sur la cour, les salles de classe de la maternelle s'ouvrent sur un espace paysager pouvant avoir une vocation pédagogique.



Projet Agence Manière-Mazocky Architecture

Architectes à Ay

- Surface: 1 033 m²
- Coût estimatif travaux: 1 900 000 € H.T.
- Taux de rémunération proposé: 12,00 % (mission de base + Exe lots techniques)



Projet Jean-Philippe Thomas

Architecte à Reims

- Surface: 1 228 m²
- Coût estimatif travaux: 1 900 000 € H.T.
- Taux de rémunération proposé: 12,86 %



Projet lauréat : Ateliers O-S Architectes, Vincent Baur – Guillaume Colboc – Gaël Nouène
Architectes à Paris
• Surface: 1 150 m² (SHON)
• Coût estimatif travaux: 2 501 515 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: NC*
*non communiqué

Maître d'ouvrage:
Communauté de
Communes Vitry,
Champagne et Der

Construction d'une cuisine centrale à Frignicourt

Notre proposition implante la future cuisine centrale de Frignicourt en limite nord du collège en bordure des terrains de sports, sur le terrain de l'ancien externat.

Le bâtiment de restauration s'inscrit de façon harmonieuse avec le nouveau collège, il tient compte de l'organisation existante du site notamment au regard des flux et des accès ainsi que de sa trame structurante est/ouest. La nouvelle cuisine centrale s'inscrit comme une nouvelle pièce qui vient compléter cet ensemble cohérent. Ce positionnement évident répond à un équilibre entre la proximité des flux techniques (livraison, départ...) et le flux des collégiens et convives.

Il permet également de préserver le dégagement visuel vers le nord depuis la cours des élèves.

Un auvent signal l'entrée et génère un effet d'appel par un débord de toiture qui affirme sa fonction et prolonge la noue paysagère. La nouvelle cuisine est une main tendue qui invite et guide le futur visiteur. La partie production est positionnée à l'est, côté rue du Cerisier, tandis que les salles de restauration sont orientées vers l'ouest, s'ouvrant sur le paysage du collège.

Il s'agit ici de concevoir un outil fonctionnel pour la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der, dans un souci de qualité architecturale, paysagère et d'ambiances. Le bâtiment se présente tout d'abord comme un volume parallélépipédique très simple, composé de deux registres. Ces deux registres rappellent ceux des bâtiments du collège existant.

Un registre bas isolé par l'extérieur recouvert d'un bardage métallique à ondes verticales d'une teinte chaude bronze doré. Il ancre le projet au sol. Il s'agit du registre de la production, organisé suivant le programme et proposant un jeu d'ouvertures qui creusent la volumétrie.

Un registre haut minéral coiffe le volume bas, il cadre le paysage et offre des continuités couvertes extérieures: préau pour les élèves, préau aux droits des quais de livraisons (avec une hauteur de 4m sous plafond). L'ensemble cache toutes les émergences techniques de la toiture.



Projet Agence BLP Architectes, Frédéric Coqueret – Laurent Lacombe – Guillaume Téton, architectes à Reims
• Surface: bâtiment: 805 m²
• Coût estimatif travaux: 2 500 000 € H.T.
(bâtiment + cuisine + VRD)
• Taux de rémunération proposé: NC*



Projet Agence Giovanni Pace, architectes à Reims
• Surface: bâtiment: 843,70 m²
• Coût estimatif travaux: 2 500 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 11,42 % (Base) + 2,60 % (missions complémentaires)



Projet Lauréat : Giovanni Pace
Architectes à Reims
• Surface: 5 702 m²
• Coût estimatif travaux: 12 000 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 12,47 %

Reconstruction du collège Pierre Souverville à Pontfaverger

Maître d'ouvrage: Conseil Général
de la Marne

Nous avons imaginé un collège idéal, agréable à vivre, simple à gérer, entièrement de plain pied, où toutes les fonctions: le gymnase, la salle polyvalente, l'administration, le pôle des enseignants, la vie scolaire, la restauration, le CDI, le foyer des élèves, les salles de classes, s'ouvrent et s'organisent autour d'une cour centrale, arborée, lumineuse, à l'abri des vents et des intempéries et dessinée comme un cloître moderne. C'est un collège sans recoin, sans escalier, très facile à surveiller. La Loge, contiguë au hall, surplombe le parvis. Les élèves sont sous sa vigilance dès leur arrivée, que ce soit en bus, en voiture, à pied ou à vélo. Passé le hall, traité ici comme un sas entre l'intérieur et l'extérieur, ils accèdent directement dans la cour, où ils sont pris en charge par les surveillants. Pour des raisons de sécurité, toutes les voies de dessertes sont à sens unique et calibrées au minimum de leur largeur pour réduire la vitesse des véhicules.

La qualité de vie dans le collège sera durable et vérifiable grâce à sa conception bioclimatique et écologique. La double orientation de la quasi totalité de tous les espaces favorise une ventilation naturelle et efficace durant les périodes de mi saison, et un éclairage naturel homogène toute l'année. La végétation est omniprésente, au sol comme sur les murs.

Nous proposons des solutions techniques, éprouvées, efficaces et économiques, guidées par le souci d'éviter tout gaspillage de matière, tout en offrant des performances très qualitatives sur: la solidité, la thermique, l'acoustique, la qualité de l'air, la lumière, la facilité de maintenance et d'entretien. Le collège est entièrement en béton armé.



Projet Agence Thiénot – Ballan – Zulaica
Architectes à Reims
• Surface: 6 550 m²
• Coût estimatif travaux: 12 000 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 12,67 % (base + mission complémentaire)



Projet Gilles Borderieux – Humbert Di Legge
Architectes à Paris
• Surface: 6 714 m²
• Coût estimatif travaux: 12 000 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 11,60 %



Construction du pôle scolaire Dora Levi à Vouziers

Maître d'ouvrage :
Ville de Vouziers

Projet Lauréat :
Agence Krumbholz Lechleiter
Architectes à Metz
• Surface: 3 150 m²
• Coût estimatif travaux: 6 000 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 12,60 % total mission MOE (base + OPC + EXE + SSI)

S'agissant d'un équipement dédié à la petite enfance, nous avons fait le choix d'un bâtiment sur un seul rez-de-chaussée. L'implantation du bâtiment choisit le parti urbain en s'implantant le long de la rue doublée d'un large parvis planté le long duquel sont prévues la desserte des bus et une voie de dépose minute. La façade principale se répartit sur une centaine de mètres le long de la rue Verte, dans une composition de volumes pleins et de creux, rehaussée d'émergences qui forment des puits de lumière. Ces volumes sont également exploités en locaux techniques construits, protégés, et non visibles. La volumétrie travaillée en petits volumes à l'échelle du bâti environnant est aussi adaptée à l'échelle de l'enfant. Les stationnements et accès techniques sont concentrés au Nord du terrain pour dégager toute la parcelle des flux routiers.

Le projet comprend 11 classes élémentaires, 6 classes maternelles, 1 périscolaire avec restauration. La répartition des entités se fait comme suit :

- les locaux administratifs et les salles mutualisées dans la partie centrale de l'équipement
- le périscolaire à l'extrémité nord du bâtiment, avec un accès livraison pour la restauration depuis le parking
- les ailes des écoles, perpendiculaires, s'ancrant dans le terrain

Dans ce site particulier, notre choix s'est porté sur des formes simples et des matériaux locaux, pérennes, naturels, et de mise en œuvre courante. Une attention particulière est portée à la lumière en créant des ouvertures généreuses sur le paysage et aussi par les apports lumineux hauts notamment par les puits de lumière dans les volumes hauts.

Le choix de la brique s'est fait au regard des constructions locales et de l'histoire de la région. Les toitures sont en pentes et recouvertes de zinc naturel ; certaines toitures sont prévues végétalisées pour des raisons environnementales et paysagères.



Projet AAT – Jean-Philippe Thomas, architecte à Reims
• Surface: 3 225 m²
• Coût estimatif travaux: 6 000 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 12,85 %



Projet Philippe Gibert, architecte à Reims
• Surface: 3 219 m²
• Coût estimatif travaux: 6 000 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 13,60 %

Réalisation du campus universitaire du moulin le blanc à Charleville-Mézières

Maître d'ouvrage :
Syndicat mixte pour la réalisation de la zone haute technologie du moulin le blanc



Projet Lauréat : ZOOMarchitecte
mandataires : Jean-Marc Charlet, Francis Claudel et Virginie Moreira architectes à Charleville-Mézières – Grzeszczak-Rigaud architectes à Châlons-en-Champagne co-traitants
• Surface: 3 540,60 m²
• Coût estimatif travaux: 10 250 874 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 13,45 % (Base + Exe)

La grande esplanade relie naturellement l'IFTS et le restaurant universitaire à l'IUT, en passant par la maison des étudiants, et le bâtiment de la CCI. Cet espace de plus de 15 m de large, prolongé par la passerelle de l'IUT de plus de 8,00 m de large, est le lieu central du campus, ce qui lui donne son caractère propre : lieu de circulation, d'échange, de détente, de discussion, il connecte les étudiants et les différentes entités du programme tout au long

de la journée. L'architecture se caractérise par une volumétrie simple qui s'inscrit dans le paysage et se raccorde aux bâtiments existants. Construite en brique, c'est une architecture durable qui procure de l'émotion : des éléments étonnants de porche, d'entrée, de patio, de pans coupés font sa richesse et unifie par un vocabulaire commun aux trois bâtiments.

La brique constitue un matériau éternel et vivant sous la lumière, qui sera mise en œuvre de façon très contemporaine avec des techniques éprouvées de contre mur. Une brique longue de 50 cm, haute de 4 cm de couleur gris pâle/beige clair a été retenue. Robuste, pérenne et d'un aspect durable, la brique est un matériau noble, inerte aux agressions climatiques, anti tag et sans entretien réduisant ainsi les coûts de sa maintenance. L'enveloppe des nouvelles constructions participe pleinement à constituer la nouvelle image du campus universitaire de Moulin Leblanc.

Lieu de détente et de rencontre, la maison des étudiants a volontairement un aménagement très affirmé qui ne peut que valoriser aux yeux des étudiants, ce qui doit garantir un succès de fréquentation. Le hall, s'ouvre sur le patio intérieur fermé par un claustra de brique.

La continuité formelle depuis l'espace de travail partagé vers le cyber café est assurée par une paroi épaisse et transparente réalisée en lamellé collé. Cette paroi sert de rangement, parfois de siège, de lucarne vers les bureaux des associations, de bibliothèque...



Projet Freycenon-Rossit
Architectes à Troyes
• Surface: 4 458 m²
• Coût estimatif travaux: 10 250 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 12,63 %



Projet Jean-Pierre Lott
Architecte à Paris
• Surface: 3 550 m²
• Coût estimatif travaux: 10 250 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 14,11 %



Projet Philippe Gibert
Architecte à Reims
• Surface: 4 576 m²
• Coût estimatif travaux: 10 250 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: 13,70 %



Projet Chabanne & Partners
Architectes à Lyon
• Surface: 5 261 m²
• Coût estimatif travaux: 10 300 000 € H.T.
• Taux de rémunération proposé: NC

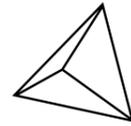
Le spécialiste de l'éclairage au service des professionnels



Restaurant de la Paix à Reims (APO)



Mistral à Reims (ABC DER)



PROLUM
L'ECLAIRAGE PROFESSIONNEL
www.prolum.fr

Des solutions à tous vos besoins, des professionnels réactifs à votre écoute !

Tél : 03 26 86 01 97

ZAC Les Naux - Rue Rol Tanguy - 51450 BETHENY

QUAND DES PROJETS AUDACIEUX SORTENT DE VOTRE TÊTE, ILS PEUVENT AUSSI SORTIR DE TERRE.

MAF Mutuelle des Architectes Français
Vous avez l'audace, nous avons l'assurance.

Votre vocation, ce métier que vous avez choisi avec l'ambition d'aller plus loin, peut se heurter à la multiplication des normes et des enjeux économiques. Notre mission, à la MAF, c'est de faire cohabiter les contraintes et votre audace en créant un partenariat constructif. Nous soutenons vos projets de concepteurs et assurons de manière raisonnée vos prises de risques architecturales. Avec la MAF vous appuyez sur un système mutualiste qui assure les architectes depuis 1931, qui suit et anticipe les évolutions de ce secteur où la technologie donne des perspectives à l'art. www.maf.fr

Mutuelle MAF des Architectes Français - 18, rue de l'Éclairage, 75183 Paris cedex 18. Tél. : 01 59 73 30 30



VMZINC

Maison de la Gentiane – Maison de santé – Rioms Montagne – architectes Trinh et Laudat /
Crédit photo Umicore / Copyright Paul Kozlowski

TECHNAL

Baie coulissante à ouvrant caché LUMEAL

Ce coulissant à ouvrant caché baigne de lumière les espaces grâce à ses larges ouvertures, et son design droit et épuré avec d'excellentes performances thermiques, d'étanchéité et acoustiques.

Design : Les lignes minimalistes (module de 100 mm et périphéries de 68 et 77 mm) permettent de réduire de 35 % les masses visibles, maximisant le clair de vitrage de 8 à 14 % selon les applications. Une nouvelle poignée en inox a été étudiée spécifiquement pour ce coulissant à ouvrant caché.

Sécurité : Seule baie à ouvrant caché du marché à disposer d'une classification retard à l'effraction RC3 (norme européenne EN 1627 à 1630), elle est source de sérénité, et renforce la sécurité des utilisateurs.

Accessibilité : Le seuil PMR, constitué d'un rail bas encastré et d'un profil rampe, assure l'accès des Personnes à Mobilité Réduite.

Confort : LUMEAL est également disponible en version motorisée.

UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE QUI FAIT RÉFLÉCHIR...

ULTIME COLOR :

- LIMITE L'ÉLEVATION DE TEMPÉRATURE EN FAÇADE
Les images comparatives en caméra thermique démontrent l'intérêt tangible de la technologie **Ultimate Color** : une diminution de 20°C à 30°C de l'accumulation de chaleur lors de l'exposition au rayonnement infra-rouge.
- PERMET LA DURABILITÉ ET L'INTÉGRITÉ DE L'ENDUIT
En limitant l'échauffement des façades, **Ultimate Color** réduit les sollicitations dues à la dilatation et limite les risques de fissuration et de dégradation de l'enveloppe du bâtiment.
- NE CHANGE PAS L'ORGANISATION DU CHANTIER
Weber apporte une solution enduit, conforme aux règles de l'Art (CPT, DTU). Les chantiers restent compétitifs, la mise en œuvre maîtrisée et les méthodes de chantier respectées.

weber SAINT-GERMAIN



**DIRECTEUR DE
PUBLICATION :**
Alain Motto

**COMITÉ DE
RÉDACTION :**
Jean-Marc Charlet
Kristiane Le Roy
Michel Rigaud
Natalina Vieira
da Costa

**ONT ÉGALEMENT
CONTRIBUÉ AU
PRÉSENT NUMÉRO :**
Céline Coudrot
Joris Fromet
Florian Descamps
**OBRAS Frédéric Bonnet/
AJAP 14**

ADMINISTRATION :
Vanessa Marquez

**CONCEPTION
GRAPHIQUE :**
Émilie Rigaud

CRÉDITS PHOTOS :
Aglaré Bory / France(S)
territoires liquides
Jean-Marc Charlet
Céline Coudrot
Florian Descamps
Joris Fromet
Haha
Heintz-Kehr et associés
Hérad & Da Costa
Atelier Martel
Jean-André Martin
Ludovic Mazocky
P.M. Rouxe
Nicolas Waltefaugle

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
de Champagne-Ardenne :
68, rue Léon Bourgeois,
51000 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 03 26 68 45 71,
Email : croa.champagne-ardenne@wanadoo.fr
www.architectes.org

Dépôt légal : 1747 – 01/2017
Impression : La Nancéienne d'impression



Avec le soutien de

